



N°4

L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget



Sauvaget - La Trésence

Photos SKLude

« MARCHÉ DE LA SAINTONGE DORÉE »





06 11 88 64 26
05 46 33 94 63



St Martin de la Coudre - 17330 BERNAY ST. MARTIN

Dominique AUGÉ

**Electricité générale
Electro-ménager
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Pompes à chaleur**

Garage Olivier GRATIOT

**Entretien - Réparation
Vente neuf & occasion
Toutes marques**



**Parançay
17330 - BERNAY St MARTIN**

tél 05 46 33 93 79 - fax 05 46 33 18 28

EARL FOUGERE

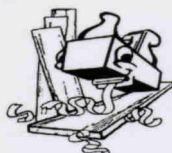
**PRODUCTEURS LEGUMES
& FLEURS COUPEES**

Présent sur les marchés de :

**ST-JEAN d'ANGELY - les Mercredi et Samedi
SAINTES - les Jeudi et Dimanche**

VENTE A LA FERME SUR COMMANDE

07 77 31 49 30



**M.T.B. fabricant de Menuiserie Bois
Mobilier et Agencement sur mesure
pour particuliers, professionnels**

Installateur VELUX

Z.A. la Figerasse
1, rue du 19 Mars
17330 PARANCAY

M.T.B. FRAPPE
Tél/Fax : 05 46 33 12 44
mentradibois.frappe@orange.fr

INFORMATIQUE - INTERNET

SERVICES A DOMICILE

**DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION**

50%
de réduction*

Services e-media



Domicile

English spoken (ex-BT)

* 50% de Réduction ou crédit d'Impôts (Entreprise agréée par l'état)

**Christian Frébutte
12 rue de la boulangerie
17330 Bernay St Martin**

**05 46 26 32 11
06 28 07 06 16**

contact@services-edia.fr

**Martisan peintre
Maréchal Freddy**

ponçage par aspiration : -95% de poussiere

peinture interieure et exterieure

revêtements de sols et murs

ravalement de façade

05.46.58.76.24 OU 06.64.43.35.65

MANU RECUPERATION
fers et métaux, épaves
collecte de batteries
déplacement gratuit



06.68.51.53.35

5 Rue de St Martin
17330
BERNAY ST MARTIN

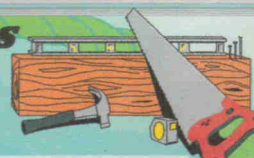
AUTO-ENTREPRISE
N° siret : 52321913700016

Francis LEGROS

Tel / Fax 05 46 33 94 64

4 rue des platanes
TOURNAY 17380

06 10 73 20 20



**MENUISERIE BOIS PVC
ALUMINIUM
TRAVAUX DE REHABILITATION ET
d' AGENCEMENT INTERIEUR
CUISINES EQUIPEES SUR MESURES**

Siret FR 11 329 494 967 00014



NET - AZUR

Nettoyage -Entretien votre espace de vie

Responsable : **M. GAPIER Christian**

28, allée des Castors - 17330 BERNAY ST MARTIN

Tél. 09 81 19 73 90

Port. 06 04 18 02 63 - Email : net-azur@bbox.fr

S.T.E.

Services de Travaux Extérieurs

-Paysagisme

Création-Entretien, Clôtures, Bassins...

-Travaux/Rénovation

Façades, Abris, Terrasses, Murets...

06.77.60.33.19 - 09.67.24.35.70

ste.rudv.vallee@gmail.com



Rudy VALLEE

3, rue du Puits des Laiteries, Breuilles
17330 Bernay-Saint-Martin.

Siret : 788-540-177-00029

SOMMAIRE

Le Mot de Mme le Maire Hommage à J.P Ferru	3
Grands Travaux La Salle Polyvalente	4 5
Budget-Finance Bilan 2014	6 7
Budget Primitif et Projets d'investissement 2015	8
CMJ - Le Covoiturage La Collecte des bouchons plastiques	9
CCAS Les nouvelles actions Arc en Ciel	10
Petits travaux entretien La Mairie et ses atours	11
Terre Saine	12 13
Fleurissement des pieds de murs La Poste et les tablettes Mon Village, espace de biodiversité	14
Fascicule détachable "Les Orchidées de chez Nous" par J. Perruchon	15 à 18
Commémoration 8 Mai 45	19
Bernay et son Histoire Le legs Lamoureux-Chabasse Règlement cimetières	20 21
Le Jardin de Déméter Le Moustique Tigre	22
Semaine de l'Arbre et de la Haie	23
Le Repas des Chasseurs La Chasse aux Œufs	24
Nouvelles de la bibliothèque Tennis de Table	25
Le coin des Assoc'és	26 27
Divertissement	28 29
Etat-civil Nuits Romanes 2015	30
Petites annonces Les Infos pratiques	31



Le Mot de Madame le Maire

Le Conseil municipal s'est donné pour tâche essentielle au cours de ce premier trimestre de définir le plus précisément possible les projets d'investissements 2015 pour notre commune. Vous en trouverez le contenu dans les pages de ce nouveau bulletin. Ces projets lancés nous nous consacrons à des investissements ancrés dans l'humain : Fédérer, susciter des rencontres avec l'organisation des manifestations à venir, notamment par la nouvelle association « Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin », développer des initiatives pour

faciliter la vie de toutes les personnes en situation de fragilité, stimuler l'attention bienveillante envers autrui, facteur de sécurisation.

Les réunions vont se multiplier dans le cadre de notre grande Communauté de communes puisque c'est dans les trois mois à venir que nous allons tenter de déterminer les compétences et statuts qui dirigeront les actions de cette grande collectivité. Il nous faudra réussir le franchissement de ce cap qui devrait illustrer la capacité de tous les élus, qu'ils représentent de petites communes ou des villes plus importantes, à s'engager pour le bien commun et non pour une vision restrictive de ses propres envies. La partie n'est pas gagnée alors que les décisions seront prises rapidement ; Le prochain numéro de ce bulletin vous confiera la teneur des débats et le résultat des votes.

Protéger notre cadre de vie rural, tout en lui conservant ses attraits reste notre motivation. Une étude est en cours, déléguée à la FREDON, afin de nous aider à respecter la loi en matière de pesticides sans revenir sur l'esthétique et la propreté attendues par tous les habitants. De nouvelles techniques émergent et nos agents pourront suivre des formations pour faciliter leurs mises en œuvre. En bref, peu de répit et beaucoup de travail à l'horizon, mais il paraît que cela contribue à maintenir en forme ! L'avenir nous le dira,

Le Maire
Annie Poinot-Rivière

HOMMAGE



Jean-Paul,

C'est lors d'une de tes mandatures que j'ai mis le doigt dans un engrenage que tu as bien connu et c'est en tant que maire et amie que je te dis au revoir au nom des habitants de la commune, des agents, des conseils municipaux qui t'ont accompagné, puis suivi. Tu officias comme Maire de Bernay-Saint-Martin durant quatre mandats, de 1977 à 2001, et où que nous portions les yeux, nous pouvons voir les traces de ton travail, concrètes, qui te rappelleront longtemps à notre souvenir. Visionnaire, toujours avec une longueur d'avance tu as révélé à travers tes actions, tes projets, un tempérament de battant, qui n'a laissé personne indifférent. Tu as été décrit comme un rassembleur, un meneur d'hommes, dynamique, moderne, ambitieux pour le milieu rural, tes « coups de gueule » mémorables faisant écho à ta grande sensibilité. Nous sommes dans la continuité d'une belle histoire dont tu as transmis le flambeau. Nous essaierons avec toute modestie de faire honneur à ta mémoire,

Je te salue Jean-Paul !
Annie Poinot



L'ECHO de Bernay-Saint-Martin N° 4 à été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, E. LESADE
Mise en page et textes composés ou arrangés par : Claude BAUDRY
Responsables de la rédaction, mise en page et publication : C. BAUDRY, A. POINOT-RIVIERE
Textes relus par : Annie POINOT-RIVIERE, Angelo LIONELLO
Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint Martin
Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166

Elle s'est livrée corps et âme aux mains de ses maîtres d'œuvre qui la déshabillent méthodiquement pour lui éviter les souffrances inutiles mais pourtant nécessaires à son existence. Après 30 années de loyaux services, fière d'avoir offert ses entrailles aux Bernaysiens, aux assemblées générales en tout genre, aux festivités hyménées, aux bamboches des jeunes et des aînés, aux lotos et aux fêtards, est venu le temps pour elle de revigorer ses formes et les normes que la société d'aujourd'hui lui impose. De son sobriquet "salle polyvalente" ou "salle des fêtes", qu'un autre substantif quelques peu incarné, rendrait tout aussi sympathique et accueillante.

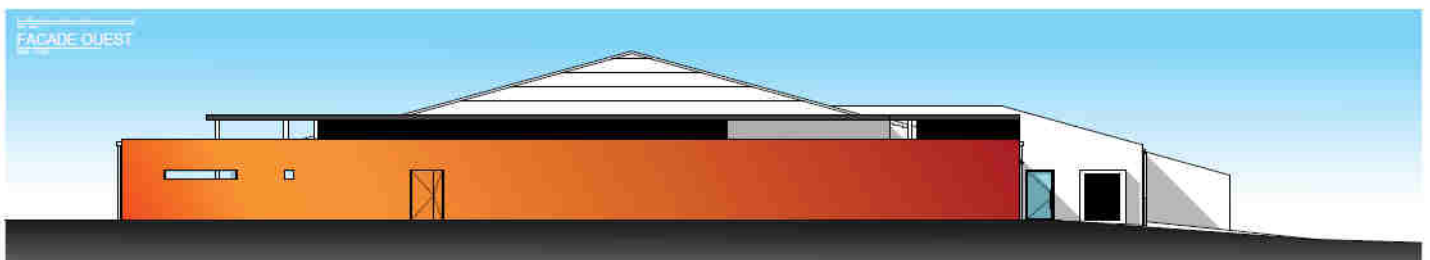
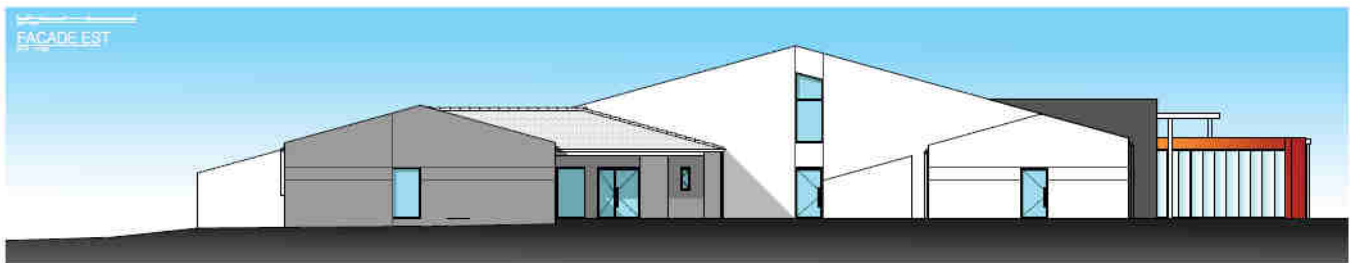
Depuis plusieurs semaines, dépouillée de sa scène, et des accessoires qui l'aménageaient, des ouvriers et entreprises qualifiés s'attardent à la dépolluer de ses calamités amiantées réparties un peu partout dans sa structure. Aujourd'hui à la merci des pioches et autres outillages bruyants qui laisseront petit à petit, tout au long de plusieurs mois de travail, la place aux pinceaux des peintres, décorateurs et autres maestro de l'esthétique qui rendront notre chambre d'alliance plus jeune, plus grande et plus ravissante que jamais.

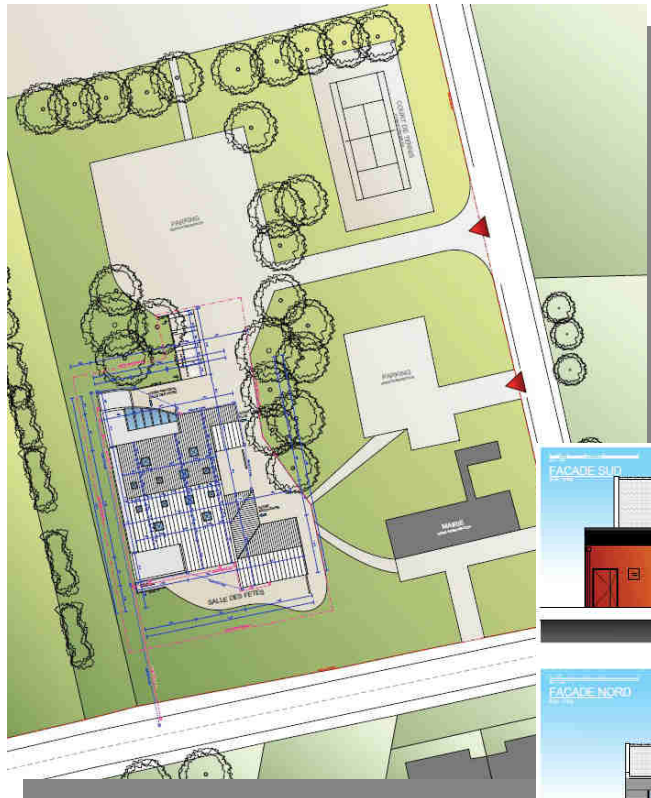
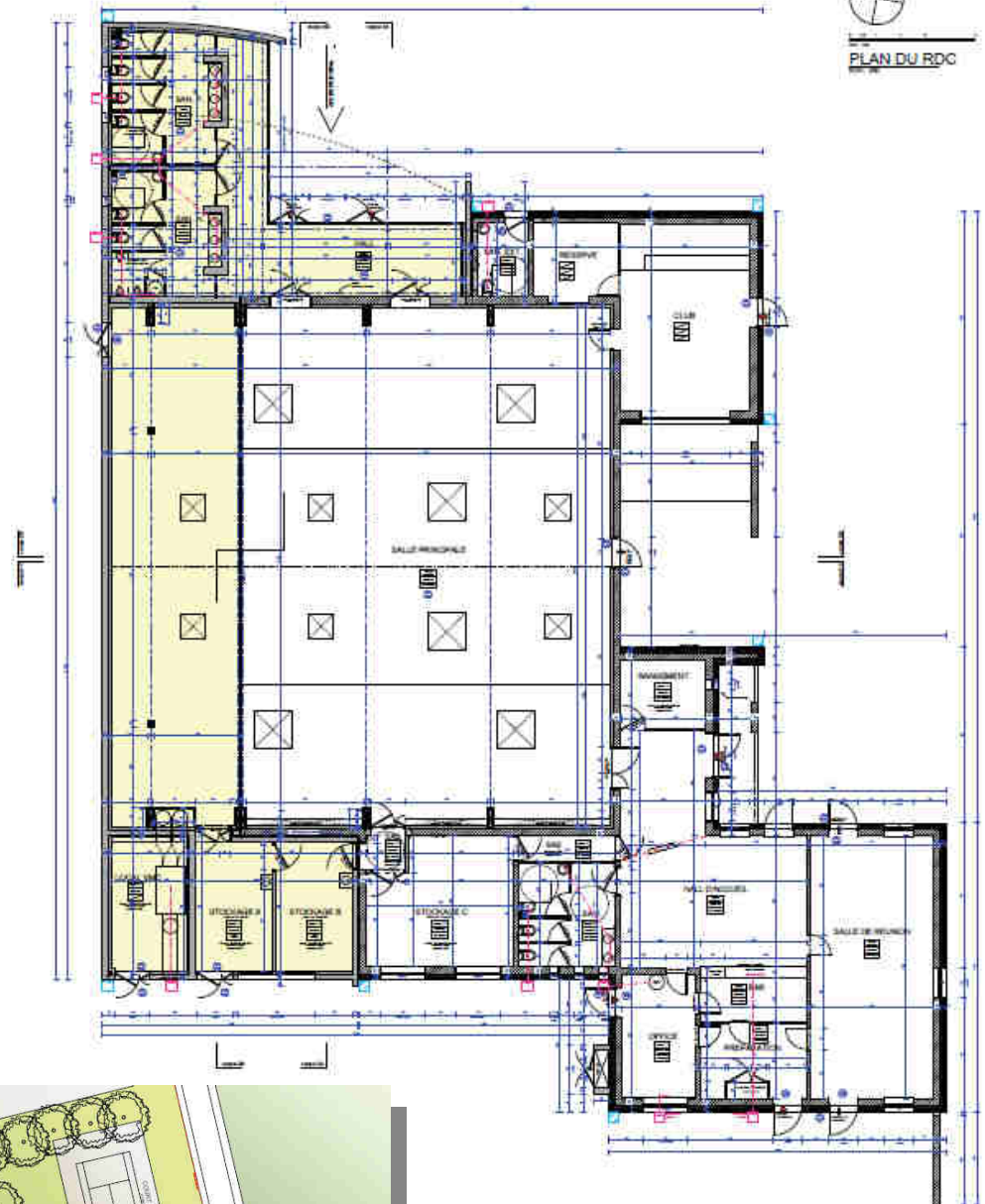
Chaque semaine, une réunion de chantier est assurée au côté des architectes de la Sté AACGR de Saintes, sous les yeux attentifs de MM Angelo Lionello, 1er adjoint au maire adjoint et Patrice Gévaudan, conseiller municipal, qui se chargent de veiller attentivement à ce que l'évolution des travaux soit conforme aux plans prévus. ■ C.B



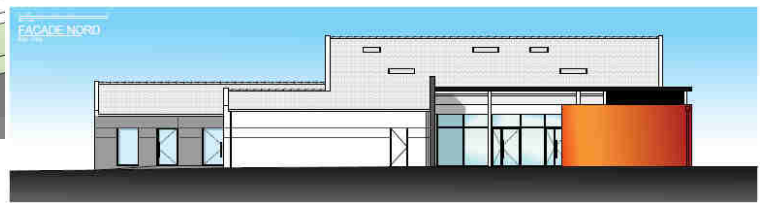
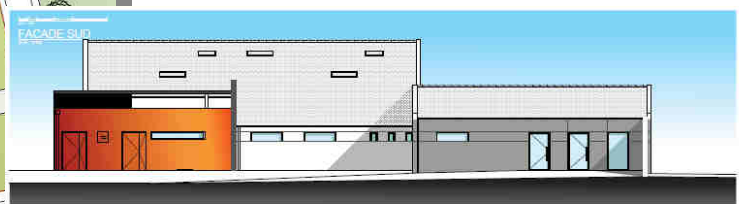
Les déchets amiantés hermétiquement confinés avant leur destruction

Photos P. Gévaudan





Agrandissement de la salle



Impôts et taxes, les recettes de la commune

Vous avez tous entendu ou lu dans la presse des informations controversées, relatives à la baisse des dotations d'Etat...C'est chose faite : pour Bernay-Saint-Martin c'est une réduction de 11 % en 2015, qui devrait être reconduite en 2016 et 2017, soit 33 % de diminution de notre dotation pour participation au redressement des finances publiques...

Les impôts locaux sur la commune

Le conseil municipal lors de sa séance du 10 avril 2015 a fait le choix de ne pas augmenter les taxes. Les taux restent donc inchangés pour la part communale, soit respectivement;

15.76% taxe d'habitation,
25.79% taxes foncières sur les propriétés bâties,
65.28% taxes foncières sur les propriétés non bâties.

Peut-être allez-vous alors rester dubitatifs en constatant sur votre avis d'imposition l'augmentation des chiffres en question...

La première cause restera l'augmentation de la part de l'EPCI, c'est à dire la Communauté de Communes des Vals de Saintonge à laquelle nous appartenons. Cette dernière a, elle, voté une augmentation de 11% sur l'ensemble des taxes lors du conseil communautaire du 30 mars 2015.

La deuxième raison concerne la base de calcul : la collectivité n'a pas d'influence sur cette base à laquelle s'applique le taux voté. Elle est le fruit d'un savant calcul effectué par l'état et nous y sommes soumis.

Taxe d'Habitation :

Elle est calculée d'après la valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances. Pour les résidences principales, cette valeur est diminuée d'abattements notamment les abattements obligatoires pour charges de famille

Taxe Foncière des Propriétés Bâties :

La base d'imposition de la TFPB est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale .

Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties :

La base d'imposition de la TFPNB est calculée à partir de la valeur locative cadastrale. S'agissant de terres agricoles, la valeur locative retenue pour l'assiette de la taxe foncière est déterminée en fonction de tarifs fixés par nature de culture et de propriété.

Et nous n'avons pas ici évoqué le choix sur lequel se positionnera le Département ...

Augmentera-t-il ? N'augmentera-t-il pas ?

Le compte administratif 2014

L'analyse des principaux éléments financiers de la gestion 2014 pour la commune révèle une situation très saine, résultat auquel nous associons pleinement l'équipe municipale précédente.

La trésorerie atteint au 31 décembre 2014 un montant de **652'918,00€** contre 531'292,00€ en 2013, (580'417,00€ en 2012). Elle représente 609 jours de dépenses de fonctionnement réelles. Ce qui reste suffisant, la moyenne raisonnable étant de 60 jours.

RATIOS de SOLVABILITE :

Deux ratios permettent d'apprécier la solvabilité de la commune, à savoir sa capacité à rembourser ses dettes, soit à partir des produits réels de fonctionnement, soit à partir de la Capacité d'Auto Financement (CAF) brute dégagée par l'exploitation.

Le ratio de surendettement n°1 qui rapporte l'encours total de la dette aux produits réels de fonctionnement permet de déterminer le temps théorique qu'il faudrait à la collectivité pour solder l'intégralité de sa dette si elle affectait la totalité de ces produits à son remboursement, le seuil critique étant de 1,4 année. Ce ratio, s'est établi à :

2014 : 0,84 année

2013 : 0,94 année

2012 : 1,13 année

Le ratio de surendettement n°2 rapporte l'encours total de la dette, à la fin de l'exercice considéré, à la CAF brute dégagée au cours de cet exercice. Il permet de déterminer le temps théorique nécessaire au remboursement de la dette en cas d'affectation de la totalité de la CAF brute à ce remboursement, le seuil critique étant de 9 années.

Ce ratio, pour la commune, s'est établi à :

2014 : 1,85 années (contre 2,08 années en moyenne départementale (moyenne 2013))

2013 : 2,21 années

2012 : 2,85 années

Quelques abréviations et termes traduits

CAF = Capacité d'Auto Financement

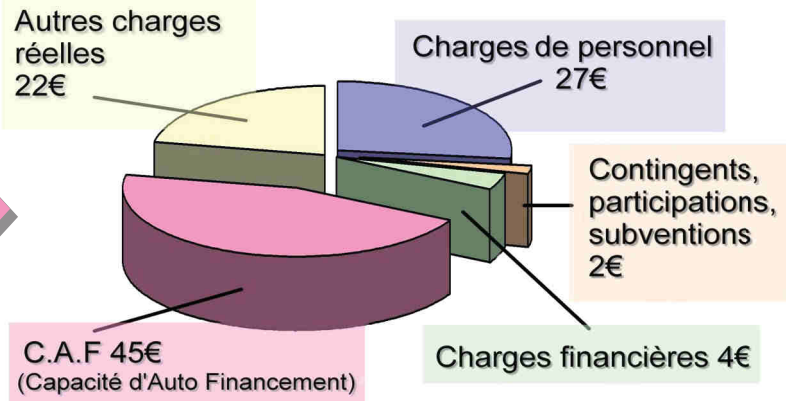
EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Ratio = En finance publique, un ratio financier est un rapport entre deux données du bilan comptable ou du compte de résultat.

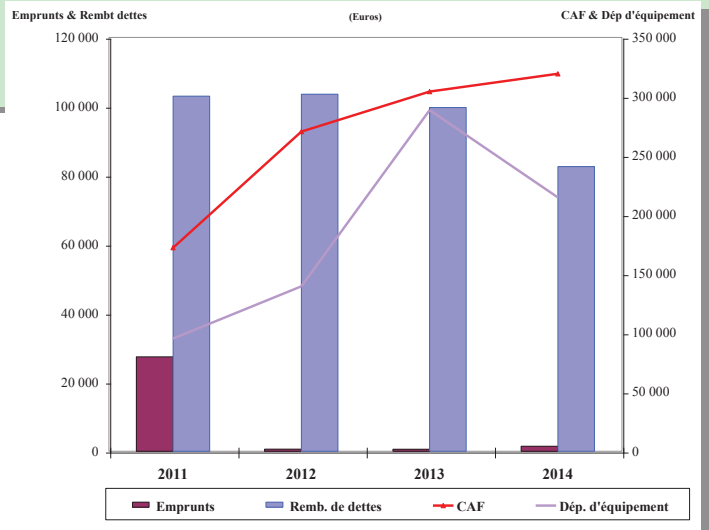
Exercice = L'exercice fiscal, année fiscale ou encore **exercice comptable** est une période délimitée au cours de laquelle une entreprise enregistre tous les faits économiques qui concourent à l'élaboration de sa comptabilité

Collectivité = Ensemble organisé de la population coïncidant avec une subdivision du territoire (département, commune, etc.),

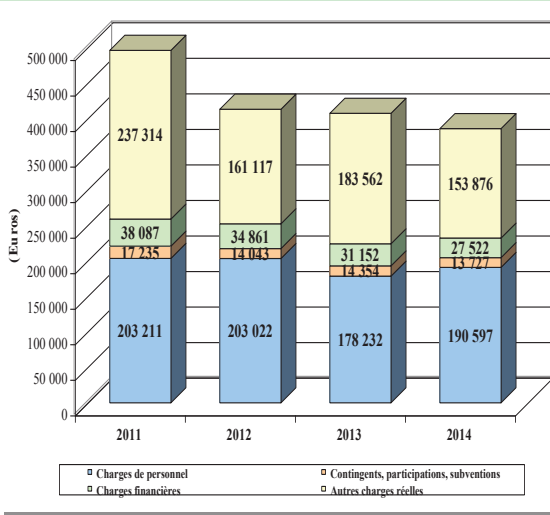
En 2014, avec 100€, la collectivité a constitué 45€ d'autofinancement et dépensé,



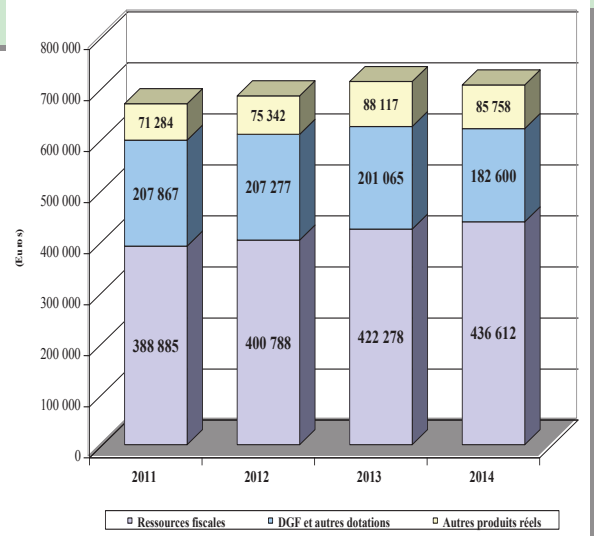
Evolution des principaux éléments financiers



Evolution des charges



Evolution des produits



BUDGET PRIMITIF ET PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2015

Le budget primitif dans sa section investissement se répartit en plusieurs « programmes ». Les projets sont choisis soit pour respecter la législation en vigueur, comme par exemple la mise en accessibilité de nos installations ouvertes au public, soit pour entretenir, améliorer ou étendre le patrimoine de la commune.

Cette année, les premiers sites rendus accessibles seront la salle polyvalente dont vous avez vu commencer les travaux et la zone des associations fortement sollicitée en parallèle (les sanitaires, le parking, la rampe d'accès pour la salle qui accueille Arc en Ciel, l'éclairage...).

- La restauration ou le remplacement du grand portail du cimetière de Saint-Martin de la Coudre, la restauration de la sépulture de la famille Lamoureux-Chabasse (cf.art.p20), celle de la cloche de l'église de Bernay, associées à l'entretien du petit patrimoine avec l'abreuvoir de Bernay, les lavoirs, la pose d'un «garde-corps» le long du Sureau, conforteront les attraits de notre commune.

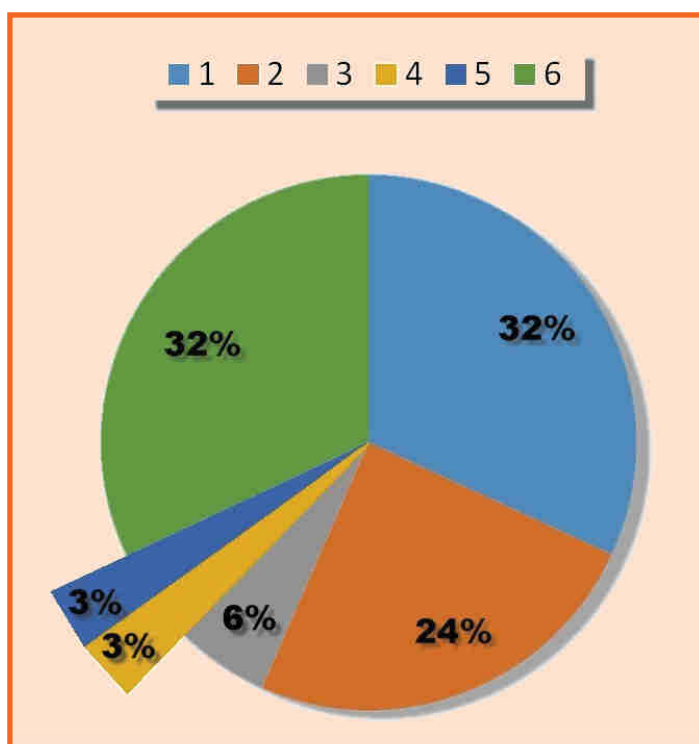
- L'entretien et l'aménagement des ateliers, le renouvellement de matériel dont la tondeuse auto portée et des outils de désherbage, assureront efficacité et bonnes conditions de travail pour nos agents techniques.

- L'entretien et la remise en état de la

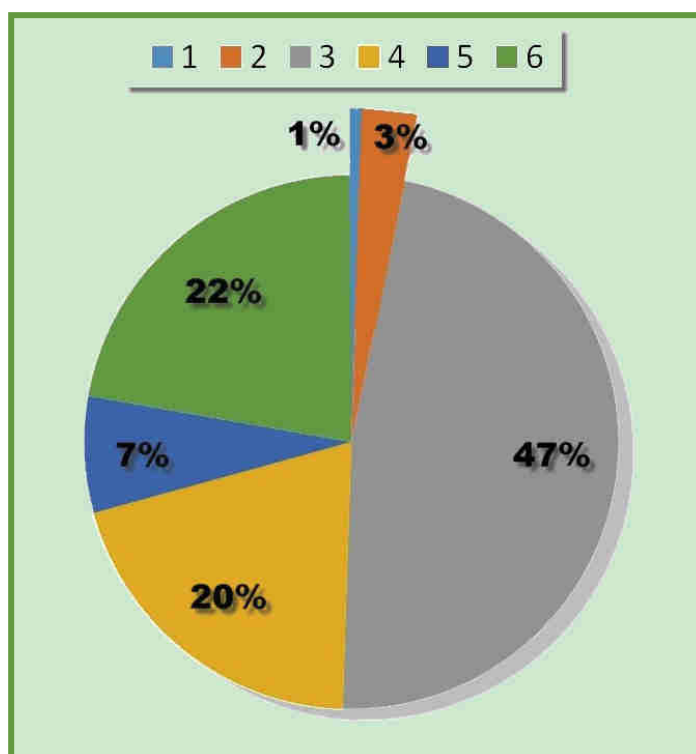
voirie s'attacheront plus particulièrement aux rues présentant des problèmes d'évacuation des eaux pluviales, au lotissement du chêne vert, et s'accompagneront du programme de sécurisation routière.

Nous avons réservé une part du budget pour l'achat éventuel de bâtiments ou terrains qui présenteraient un intérêt pour la collectivité. S'ajoutent à cela une réserve financière pour palier à tout imprévu notamment les travaux sur l'ensemble des bâtiments, propriété de la commune. ■

Dépenses de fonctionnement (Montants essentiels)			
		Désignation	Montant
1	32%	Charges à caractère général: achats, entretiens, réparations	276'920,00
2	24%	Charges de personnel et frais assimilés	214'150,00
3	6%	Autres charges; indemnités aux élus, cotisations aux organismes et syndicats, subventions.	50'180,00
4	3%	Intérêts des emprunts	23'392,00
5	3%	Prévision pour dépenses imprévues et secours exceptionnels	26'300,00
6	32%	Virement à la section d'investissement pour nos projets	277'770,00



Recettes de fonctionnement (Montants essentiels)			
		Désignation	Montant
1	1%	Remboursement sur salaires (absences maladie)	4'500,00
2	3%	Divers produits des services apportés à des tiers	23'350,00
3	47%	Impôts et taxes locales	408'229,00
4	20%	Dotations, subventions et participations de l'état	174'182,06
5	7%	Revenus des immeubles (locations)	61'000,00
6	22%	Excédent de fonctionnement 2014	191'811,72



Un CMJ dynamique et plein d'idées, encourageons-les !

La mobilité, un sujet qui préoccupe les moins de 18ans, mais pas seulement...

A l'attention de tous les habitants de la commune de Bernay-Saint-Martin

Le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité favoriser les déplacements des jeunes, des personnes âgées, et personnes dépourvues de moyens de transport, à destination des communes offrant des services à la population. Nous avons évoqué dans le bulletin précédent le co-voiturage dont l'organisation va être étudiée ; Le taxi « Les mouettes » est peu sollicité ; il vient pourtant vous prendre à domicile et vous accompagne sur Loulay, Saint

Jean d'Angély pour un déplacement que vous aurez anticipé. Surgères fera bientôt partie de ses destinations également. Nous complétons ce dispositif avec la location d'un minibus. L'analyse des réponses que vous apporterez à ce sondage, nous permettra de finaliser sa mise en œuvre.

Vos réponses sont à déposer dans les boîtes "Retour d'Enquête" situées près des panneaux d'affichages publiques ou à celle de la Mairie. ■

- Quelles communes de destination souhaiteriez-vous voir privilégiées ?
- De quelle durée souhaiteriez-vous disposer sur place ?
- Quelle fréquence vous semblerait nécessaire ?
- Quel jour de la semaine vous serait le plus pertinent ?

Si vous avez d'autres remarques auxquelles le conseil municipal des jeunes n'a pas pensé, n'hésitez pas à nous les faire connaître.

RECOLTE DES BOUCHONS POUR VENIR EN AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le conseil municipal des jeunes propose aux habitants de la commune de mettre leurs **bouchons et capuchons en plastique** dans les containers mis à leur disposition dans les villages à côté des containers à papiers et à verres, afin de venir en aide aux personnes handicapées.



Ces bouchons et capuchons collectés sont ensuite ramassés par l'association « Les Bouchons d'amour ». Pour assurer un bon recyclage, les bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit. A noter que la colle utilisée par les fabricants est à base d'hévéa, ce qui est tout à fait compatible avec le recyclage.

Voici la liste des bouchons acceptés :

- ▶ **les bouchons alimentaires** : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- ▶ **les bouchons ménagers** : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- ▶ **les bouchons de cosmétiques** : déodorants, laque, parfum...
- ▶ **les bouchons de produits d'hygiène** : dentifrice, shampoing, produits douche...
- ▶ **les couvercles en plastique** : chocolat et café en poudre, moutarde...

SERVICES AUX HABITANTS

La Mairie vous informe qu'elle est en mesure de fournir aux habitants de la commune, des conteneurs et des poubelles normalisés à prix coutant.

Pour tout renseignements, contactez le secrétariat de la Mairie

Conteneur 140 Litres 53,53 ttc
Conteneur 240 Litres 66,98 ttc

(prix valables jusqu'à épuisement du stock)



Objectifs

Les bouchons sont revendus à une entreprise qui va les transformer en palettes en plastique appelées progressivement à remplacer les palettes en bois actuellement utilisées. Ces palettes en plastique ont une durée de vie de 300 ans et sont recyclables à l'infini. Cet argent va permettre à l'association de financer l'acquisition de matériel pour handicapés, de participer à des opérations humanitaires ponctuelles en France et à l'étranger.





COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SO -



De nouvelles actions mises en place par le CCAS.

En effet, la Commission Communale d'Action Sociale outre sa vocation à être saisie par les administrés qui sollicitent des aides ponctuelles, qu'elles soient financières ou administratives, doit poursuivre d'autres objectifs avec toujours le souci du « Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin ». Lors de sa première séance de l'année 2015, ses membres ont donc choisi d'œuvrer à travers trois actions et soutiens à apporter aux personnes fragilisées par la vie, âgées, en situation de handicap ...

Nous pouvons donc leur annoncer :

- de prochaines visites à domicile par des bénévoles, pour rompre avec la solitude, échanger et définir peut-être des besoins, mieux faire connaître les services existants. **Ces visiteuses et visiteurs pourront vous montrer leur habilitation remise par la mairie.** Réservez leur un bon accueil.
- la mise en place expérimentale de déplacements en minibus vers les villes voisines; Vous pourrez en profiter pour sortir, faire des achats, aller au marché.... Cette action est organisée conjointement avec le Conseil Municipal des Jeunes puisqu'elle concerne les personnes qui ne disposent pas ou plus de moyens de déplace-

ment. Une prochaine information fera état des modalités (jours, horaires, coûts, lieux de ramassage...) de ce dispositif.

- L'organisation d'un réseau de vigilance, appuyée sur l'image reconnue médiatiquement des « voisins vigilants » ou « voisins solidaires ». Il s'agit ici de raisonner et de se comporter en citoyens attentifs à son voisinage. Nous prévoyons pour chaque village de déployer un maillage de personnes vigilantes à leur voisinage. Evidemment il ne s'agit pas de s'immiscer dans la vie privée d'autrui, mais de se manifester face à des situations qui peuvent paraître anormales, suspectes. Ces attitudes existent déjà, nous en avons pour preuve plusieurs exemples récents, mais il s'agit de faire en sorte qu'aucune personne en situation de fragilité ne soit oubliée. Que nous ayons constaté des volets qui ne s'ouvrent pas, un véhicule suspect qui circule et s'intéresse aux personnes âgées, que nous jetions un œil avisé à la maison du voisin parti en vacances, les malfaiteurs sont « dérangés » par cette organisation manifeste. Mairie et voisins partagent les informations qui pourraient remonter aux forces de l'ordre. ■

LES VOISINS VIGILANTS SONT DES CITOYENS BIENVEILLANTS

Ils veillent, mais ne surveillent pas.

90% des flagrants délits sont constatés grâce à l'appel d'un voisin attentif, et les malfaiteurs le savent !

VOISINS SOLIDAIRES

Les bons côtés d'être à côté

Le but essentiel de ce groupe d'assistantes maternelles et de parents reste la rencontre et les échanges liés à la petite enfance. Les adultes partagent leurs questionnements, regards et connaissances, mutualisent, les enfants élargissent leur cercle de camarades de jeux. Vous y serez les bienvenus pour participer aux activités adaptées proposées aux petits : jeux, activités ludiques, peinture, bibliothèque, éveil corporel, ... Venez les rejoindre le mardi et le jeudi, en toute convivialité, de 9h30 à 11h30 dans les locaux de l'ancienne classe maternelle de Bernay. ■



Petits travaux d'entretien de voirie et de bâtiments

Les différents travaux de restauration sur les lavoirs de Bernay et St Martin de la coudre ainsi que sur le parapet de la Trézence à Malveau ont été réalisés par l'association SIE (Service Insertion environnement Vals de Saintonge). Prochainement elle interviendra également sur la mare abreuvoir à Bernay.

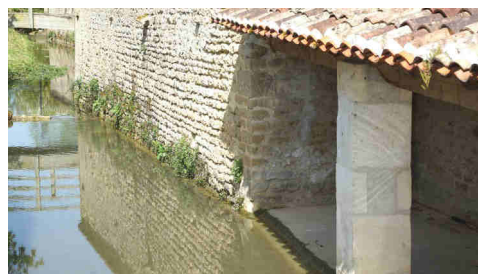


L'Association SIE Vals de Saintonge se propose de promouvoir, soutenir et mettre en œuvre toutes les actions susceptibles

de contribuer à l'insertion professionnelle ou sociale de personnes en difficulté: allocataires ou bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes en

difficulté, travailleurs handicapés, etc Le SIE a pour but d'engager un véritable projet de développement durable à l'échelle du territoire liant développement social, création d'activités, valorisation de l'environnement socioprofessionnel et de formation au poste de travail dans les domaines de la gestion et la valorisation des déchets, de l'entretien des espaces naturels et du patrimoine.

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail, sur un atelier ou chantier d'insertion, en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. ■



Bernay - Le lavoir

Les travaux ont consisté dans un premier temps à colmater les fissures, puis assurer l'étanchéité du mur afin de consolider l'ouvrage.

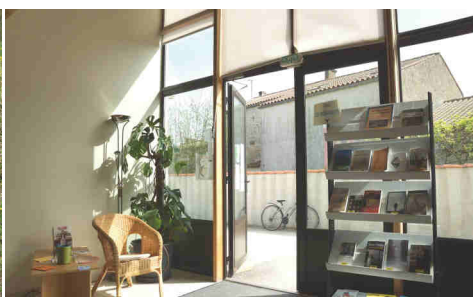


Malveau - Parapet de la Trézence.

au Chemin des Romains, d'autres soucis : les racines ont endommagé la tête du mur. Elles ont été taillées à raz afin d'éviter des dégradations plus importantes. Les ouvriers ont remonté les pierres et refait à l'identique le dessus du parapet.



Un peu partout sur la commune, les fossés ont été curés avec la rigoleuse.



Bernay - La bibliothèque.

Petite cure de rafraîchissement peinture sur l'ensemble des murs.



St Martin de la Coudre - Le Lavoir

Les travaux ont été plus conséquents: le constat avait été fait que l'eau rongait de plus en plus le sol du lavoir. Un décaissement a dû être fait sur une hauteur de 15cm. Après avoir coulé du béton avec treillis ferrailé, l'équipe a procédé à la pose de dalles en pierre du Lot préservant ainsi notre patrimoine.

La Mairie se pare de nouveaux atours.



Si vous passez régulièrement devant la mairie, vous aurez remarqué quelques changements. Les vieux cotonéasters qui formaient les bordures des parterres ont été retirés et deux massifs de vivaces ont été plantés. Ces massifs sont destinés à rester en place tout au long de l'année, ce qui égayera la façade de la

mairie en hiver. A partir de l'automne prochain les pelouses seront refaites et au mois de mai prochain, un second massif sera planté d'annuelles et durera tout l'été. Celui-ci disparaîtra à l'automne. Ainsi chaque année un massif différent pourra être mis en place. ■



Bernay - La Mare abreuvoir

Des travaux de restauration vont être réalisés par l'association avec reprise du mur côté rivière pour l'abreuvoir et remplacement de pierres et crépissage à la chaux sur les deux murs.

Tous ces travaux de restauration ont pour objectif de rendre notre commune attrayante pour ses habitants mais aussi pour tous les visiteurs.



Terre saine Poitou-Charentes

Votre commune sans pesticides

Pour protéger la santé, les ressources naturelles et la biodiversité... Bernay-Saint-Martin s'est engagé !

... la Charte Terre Saine invite les communes à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes.

Pour les ressources naturelles et la biodiversité

Les pesticides éliminent tout ou partie des espèces animales ou végétales. Leur toxicité résiduelle, souvent mal connue, participe à la destruction des écosystèmes, à la perte de biodiversité et à la pollution des sols et des ressources en eau. Par exemple, lors d'une pluie, les pesticides sont souvent entraînés sur et dans le sol, vers les caniveaux, les fossés et les cours d'eau. L'eau s'en trouve polluée sur des dizaines de kilomètres et nécessite alors des traitements sophistiqués et coûteux pour son utilisation pour l'alimentation humaine.

Les actions de la commune répondent aux objectifs opérationnels et méthodes suivants :

- concevoir en amont l'organisation et l'entretien des sites concernés ;
- former régulièrement le personnel communal, affecté aux travaux d'entretien, à la protection de la santé et aux techniques préventives et/ou alternatives ;
- organiser et assurer une information régulière des habitants et des touristes sur le sens et l'intérêt de ces nouvelles pratiques, par la concertation publique et en les associant aux changements ;
- réaliser et communiquer annuellement un bilan.

La commune s'engage dans une démarche de progrès par étapes avec la mise en place sur plusieurs années d'une stratégie d'actions.

En préalable, dans l'année qui fait suite à son engagement, la collectivité doit :

- Respecter les aspects réglementaires relatifs au stockage et à l'utilisation des pesticides.
- Former la moitié des agents les plus concernés.
- Evaluer les quantités de matières actives épandues. Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Entretien. Les préconisations de ce plan seront appliquées sur un minimum de 15 % en surface des sites concernés.
- Enregistrer les pratiques afin de réaliser un suivi et un bilan annuel

(Au 17/04/2015, 297 communes de Poitou-Charentes sont signataires de la Charte Terre Saine "Votre commune sans pesticides" dont 71 en Charente-Maritime.)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHÉRBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

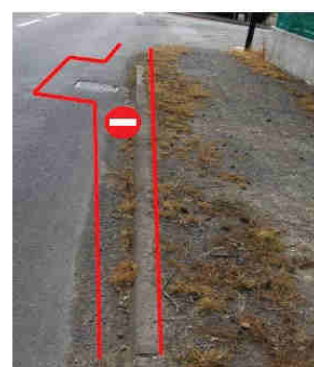
**A MOINS DE 5 METRES MINIMUM
DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU**
figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e.
Consultez l'étiquette car la distance peut
être plus importante (20, 50 ou 100m).



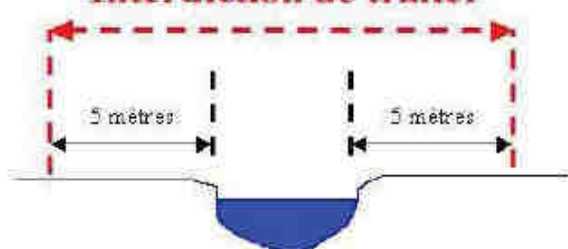
**DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS
D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES,
POINTS D'EAU, PUITTS, FORAGES** ne figurant
pas sur les cartes IGN 1/25 000^e.



**SUR AVALOIRS,
CANIVEAUX ET BOUCHES
D'ÉGOUT.**



Interdiction de traiter



**TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES:
PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES ET ENTREPRENEURS**

**EN CAS D'INFRACTION,
LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A
75'000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT**

La loi impose à partir de 2016 le non herbicide pour les collectivités

Schéma fonctionnel de gestion par la commune

- S'entraîner, identifier les bonnes pratiques.
- Les adapter peu à peu à notre commune.
- Développer progressivement un nouveau plan d'entretien des espaces verts

- Se faire aider en s'appuyant sur le dispositif « Terre Saine »
- L'ensemble des communes adhérentes échangent et partagent leurs pratiques
(Les expériences sont consultables en ligne)

Les 1ères actions (2015) :

- Faire réaliser un diagnostic de notre commune par un organisme indépendant : la FREDON (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*)
- Réaliser des plantations et fleurissements sollicitant moins d'entretien afin de libérer du temps pour d'autres tâches de nettoyage-désherbage mécanique ou thermique,
- Passage de la balayeuse de la CDC 3 à 4 fois par an pour repousser la venue de mousses et petites pousses,
- Compléter avec un désherbage mécanique sur trottoir et caniveaux,
- Déterminer les revêtements à mettre en œuvre sur les trottoirs en fonction des usages, chiffrer, les réaliser peu à peu.
 - ✦ Béton lavé,
 - ✦ enrobé,
 - ✦ calcaire de très faible granulométrie,
 - ✦ pelouse stabilisée.

2016-2017 : Après la période de reprise des sépultures en état d'abandon, les espaces aménageables des cimetières seront améliorés.

C'est gratuit, profitons-en !



Voici quelques semaines, vous avez tous reçu dans votre boîte à lettre, l'affichette ci-dessus. C'est dans la nécessité et la continuité des pages précédentes que la municipalité a lancé l'opération "Fleurissement des Pieds de murs". Cette action ouverte à tous ceux qui désirent s'engager dans ce combat pour le respect de la biodiversité, permet à la fois d'agrémenter gratuitement le pied de vos murs donnant sur la rue mais aussi de contribuer à l'engagement pris par la commune à travers la charte "Terre Saine", ceci pour le bien et la sauvegarde de notre environnement. Certains d'entre vous ont répondu à cette proposition dont le but principal, en plus de l'ornementation indéniable qu'apporteront ces

fleurs, est avant tout de réduire l'utilisation des produits défoliants qui polluent la terre d'une planète en danger. Les agents communaux favorables à cette initiative, ont été formés aux moyens d'entretenir les trottoirs et les allées qui verront fleurir une nouvelle forme de vie naturelle, non polluante et autrement plus esthétique qu'une herbe jaunie par un produit très nocif à la santé de chacun. Il est maintenant plus que temps de perdre les mauvaises habitudes que nous avons tous, plus ou moins, pris depuis les années 50/60, en utilisant la triste facilité apportée par des produits toxiques censés éradiquer les mauvaises herbes.

En fait, les mauvaises herbes existent et existeront toujours, en revanche les bonnes herbes se raréfient, et notre santé se dégrade petit à petit. Que faut-il en conclure? Que les actions gratuites sont rares, alors profitons-en!

Les habitants qui ont passé commandes de semences peuvent dès à présent les retirer à la mairie. Une notice explicative sur la façon de les semer, accompagne votre sachet de graines. Les semis peuvent se faire dès maintenant en n'oubliant pas de les arroser régulièrement, mais vous pourrez également le faire cet automne. Cette opération sera d'ailleurs renouvelée pour la fin septembre. ■

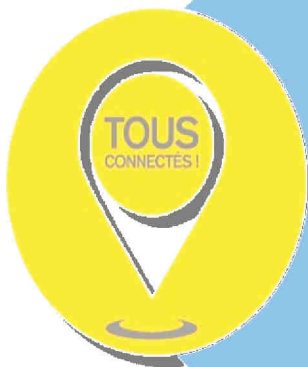
Mon village, espace de Biodiversité

Vous avez certainement vu ces derniers temps, dans le village aux abords de la salle polyvalente, du court de tennis ou ailleurs encore, de drôles de petites maisons en bois pas plus grandes que des perchoirs à oiseaux. Il s'agit d'abris à insectes qui permettent à tout un chacun d'observer la vie des petites bêtes si utiles pour la biodiversité de nos jardins et des espaces publics.



Cette action est menée depuis le mois de février et a commencé avec la distribution de ces abris à insectes. C'est un programme qui s'inscrit dans un dispositif appelé « Mon village, espace de biodiversité ». Il s'agit de permettre la découverte de la biodiversité de proximité « il reconnecte le citoyen à son environnement et crée des liens entre les habitants. L'objectif est que chacun puisse s'approprier son territoire en vue de s'impliquer dans la gestion d'un bien commun, la biodiversité. »

Ça continue de bouger avec la poste!



TABLETTE TACTILE DE LA POSTE EN AGENCE POSTALE

Alors que l'utilisation d'Internet tend à devenir incontournable, certains d'entre nous n'y ont pas encore accès. La poste s'engage dans la lutte contre la fracture numérique et l'agence de Bernay-Saint-Martin a été retenue pour être équipée d'une tablette numérique de dernière génération en libre-service. La responsable de l'agence communale sera ravie de vous accompagner dans son utilisation. Vous pourrez ainsi vous connecter à de nombreux sites locaux, publics et postaux. Vous pourrez effectuer en ligne toute une série de démarches utiles à votre vie quotidienne.



Plusieurs interventions sont proposées aux communes et concernent l'école avec un programme pédagogique adapté, des animations familiales au cœur du village pour des expériences vécues dans la nature. La première animation publique a eu lieu en février à l'école, ouverte au public pour l'occasion : tous les habitants ont été conviés pour découvrir le dispositif proposé sur la commune. Pour concrétiser sa participation, un abri à insectes invitant à l'observation, est offert à chaque famille. Puis deux autres animations ont suivies en ...

Suite page 23



ORCHIDÉES DE CHEZ NOUS

par le Dr Jacques PERRUCHON





Ophrys apifera ou *Ophrys abeille*

2014 ne fut pas une grande année chez nous en Charente-Maritime, pour les orchidées sauvages. Elles fleurissent habituellement les bords de nos routes et chemins, et parfois des champs entiers comme c'est le cas pour celui qui borde le chemin du château à Saint-Martin-de-la-Coudre. L'on y trouve habituellement une grande variété de ces fleurs si merveilleuses et pourtant si discrètes, passant près d'elles sans les remarquer, seules les *Anacamptis pyramidalis* y étaient présentes, visibles de loin grâce à leur vive couleur rouge violacé. S'y mêlaient curieusement en grande quantité des **orobanches**, plantes sans grâce, jaunâtres parce que sans chlorophylle, obligées de vivre en parasites sur les racines d'autres végétaux. Elles décimaient autrefois, les champs de chanvre de nos ancêtres. Les Orobanches ne sont pas des orchidées mais sont assez proches d'aspect de *Neottia nidus avis*, orchidées également sans chlorophylle. Nulle trace en 2014 des diverses variétés d'*Ophrys abeille* ou **bourdon** que l'on trouvait les années précédentes.

Sur les bernés et fossés, c'est la même chose. Le fauchage qui ne les gênait pas autrefois, les a probablement étouffées en raison de l'importance du foin engendré par une saison particulièrement humide. L'envahissante **orchidée bouc**, était par contre, toute aussi présente qu'à l'accoutumée. C'est la mal aimée des orchidées, elle n'est pas très belle, mais après tout, les longs filaments que développent ses fleurs lui donnent un certain charme.

Notre région est très riche en orchidées sauvages et partir à leur recherche, en mai et juin, seul ou en groupe, offre une agréable et enrichissante activité que l'on peut pratiquer à pied mais aussi à vélo, ce qui permet un périple notablement plus important pour les observer.

Si l'on privilégie l'aspect purement botanique, mieux vaut se faire accompagner d'un coach compétent. D'ailleurs, le *coach*, c'est très *tendance*! La commune de Saint-Loup l'a fait en 2014, réunissant une quarantaine de personnes, ce qui n'est pas mal pour une commune comptant moins de la moitié d'habitants que celle de Bernay-Saint-Martin.

Sur le compte-rendu qui en a été fait dans le journal Sud-Ouest, Saint-Loup se targuait même d'être la commune de Charente-Maritime la plus riche en orchidées sauvages. Je ne pense pas que nous puissions la concurrencer en ce qui concerne les variétés mais je crois que Loulay, notre chef-lieu de canton, devrait les battre largement. En effet, en sortant de Loulay, à moins d'un kilomètre en direction de St-Denis-du-Pin, se situent deux aires de stationnement de part et d'autre de la route. Sur les bords et dans les fossés qui longent ce parking, l'on trouve une extraordinaire variété d'orchidées. La proximité de l'autoroute y

est peut-être pour quelque chose (autrefois, l'on herborisait bien le bord des voies de chemin de fer!).

Le goût de la botanique n'est qu'un des éléments d'intérêt de ce genre de promenades. Beaucoup de ces orchidées étant protégées, il n'est pas question de les cueillir ou de les arracher pour les ramener à la maison. Par contre, c'est là une excellente occasion de pratiquer la photographie et plus particulièrement la macrophotographie, ce qui n'est pas facile car la moindre petite brise fait remuer ces fleurs rendant flous les clichés.

Vous ne savez pas reconnaître les orchidées? Ce n'est pas grave : vous photographiez toute fleur qui vous paraît belle; une fois rentré à la maison, vous mettez le tout dans votre ordinateur, vous faites le tri, seul, en famille ou en classe.

Vous ne serez pas seuls à vous intéresser à ce sujet car il existe un site de la SFO-PCV (*Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée*) qui vous informe sur les sorties programmées dans notre région et vous permettra aussi d'en organiser dans votre commune. Vous pourrez aussi comparer vos photos et même prévoir des concours. Autant dire que votre promenade aura des prolongements multiples et fructueux.

Il est difficile d'identifier les orchidées quand on est, comme moi, inepte en botanique. Au mieux, nous pourrions nous limiter aux *Ophrys*, plus faciles à reconnaître, mais quand une fleur est belle, pourquoi ne pas la photographier, même si l'on ne la reconnaît pas?

Les photos présentées ici ont été réalisées avec un vieil appareil photo numérique, mais les APN récents sont presque tous munis de perfectionnements nouveaux et, même en macro-photo, la mise au point s'effectue automatiquement et les petits mouvements intempestifs sont également corrigés. Seul le vent peut poser quelques problèmes. Le club photo Bernaysien, "Clin d'Œil - PMBC" pourra-t-il se charger d'organiser ce genre de sortie à thème ?



Orchis bouc *Himantoglossum (Loroglossum) hircinum*

J'avais au départ prévu d'indiquer les lieux où l'on trouve des orchidées sur notre commune mais, en fait, il y en a partout. Signalons tout de même la route de St-Martin à St-Félix, entre la Tuilerie et le carrefour avec la route de Puy-Bonin, où j'ai trouvé des espèces rares mais que je n'ai pu photographier. A ce carrefour, une jeune plantation d'arbres était parsemée d'*Anacamptis pyramidalis* là, en prenant la route à gauche puis en traversant la route de Bernay à St-Félix pour rejoindre celle de Bernay à Breuilles. Tout ce parcours est jalonné d'orchidées plus ou moins abondantes. A la jonction avec cette dernière, on pouvait observer des espèces rares que je n'ai pas retrouvées

cette année. De là, en rejoignant Breuilles, on en aperçoit quelques-unes, de même qu'au début de la route de Breuilles à Paracay où elles abondent à la hauteur des bois. A proximité du château d'eau, il y avait habituellement des *Ophrys insectifera* ou **Ophrys mouche** mais je n'en ai pas vu cette année. Présentent également à Saint-Martin, en arrivant au pont de Marnay, sur la gauche. Ensuite, mais ce n'est plus sur notre commune, en allant sur Loulay, la montée vers le pont de l'autoroute en est abondamment fournie. Je n'ai cité là que des parcours que je faisais habituellement par le passé à bicyclette, mais je ne doute pas que les orchidées poussent un peu partout sur notre territoire.

J'ai souhaité présenter ce sujet car il me semble que, exploité convenablement, il pourrait fournir une activité de loisir collectif enrichissante pour nos concitoyens, quel que soit leur âge.

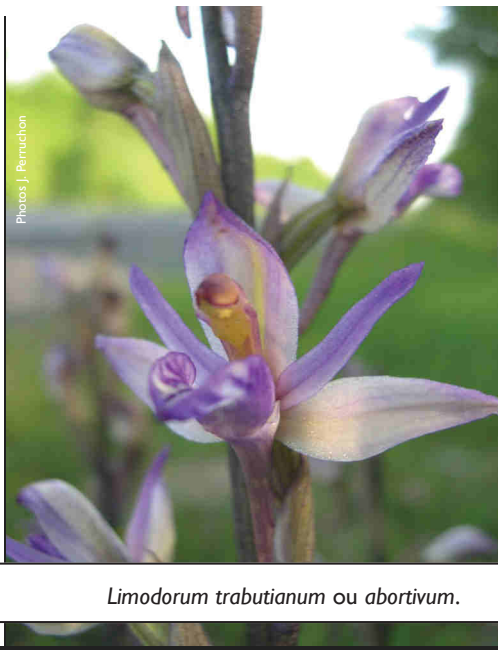
Je mets le projet sur la table. ■

Pour les identifier, vous pouvez faire appel à un botaniste compétent ou simplement vous aider d'un site internet tel que:

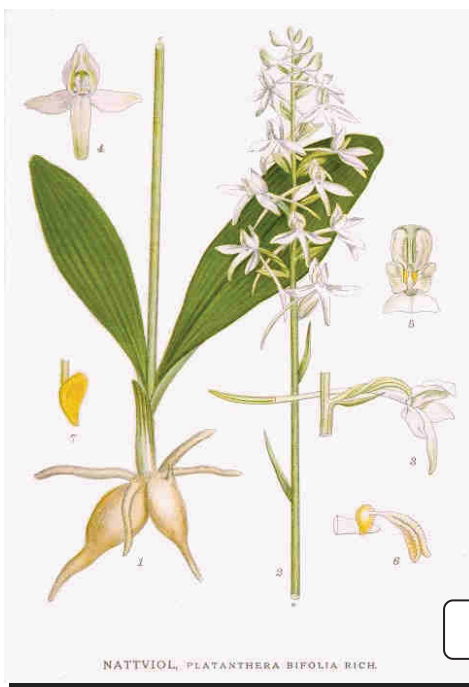
ORCHIDEES EN FRANCE

perso.numericable.fr/~durbphil/Index.htm

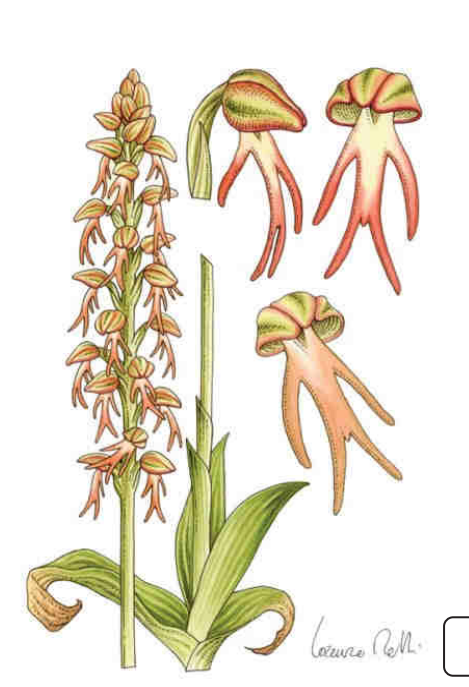
et surtout le site, **SFO Aquitaine** sur les orchidées sauvages <http://www.sfoaquitaine.com/orchidees-sauvages/>



Limodorum trautianum ou *abortivum*.



Platanthera bifolia ou *Plantera commune*



Orchis anthropophora ou *Orchis homme pendu*



Ophrys fuciflora ou
Ophrys bourdon

Photos J. Perruchon



Ophrys araneolana ou
Ophrys petite araignée

Photos J. Perruchon



Ophrys scolopax ou *Ophrys*
bécasse.

Photos J. Perruchon



Ophrys insictefera ou
Ophrys mouche

Photos J. Perruchon



Photos J. Perruchon

Orobanche minor n'est pas une orchidée, mais est assez semblable à *Neottia nidus avis* qui est une orchidée, l'une et l'autre étant des plantes parasites dépourvues de chlorophylle.



Neottia nidus avis



Photos J. Perruchon

Anacamptis pyramidalis



anniversaire du 8 mai 1945

.... depuis 70 ans !

70 ans !

C'est le temps écoulé depuis la fin d'une guerre qui fit 60 millions de morts. Le plus grand génocide de toute l'histoire de l'humanité.

70 ans !

C'est aussi apparemment le temps qu'il faut pour perdre peu à peu la mémoire d'une réalité que l'on ne veut sur-

cause de la folie d'un homme, alors qu'aujourd'hui nous ne connaissons que confort et satiété. La mémoire est un élément vital au maintien de la paix dans le Monde.

La transmission de ce devoir de mémoire est entre les mains de ceux qui, en théorie, véhiculent le savoir, l'apprentissage de la vie, les fondamentaux de notre existence. Et pourtant que constatons-nous chaque année face aux monuments aux morts de notre pays? Une présence de plus en plus réduite de citoyens et citoyennes d'un pays aujourd'hui libre mais ayant souffert durant 5 ans de guerre.

Voyons-nous comme par le passé, des professeurs des écoles accompagnant les classes d'enfants entonnant le Chant des Partisans ou La Marseillaise pour honorer des combattants qui n'ont pas demandé à mourir ? Non ! Et de moins en moins de jeunes, pas ou peu d'une population de sexa, quinqu, quadra qui se doivent de réagir pour maintenir une paix bien vulnérable. La fragilité d'une économie, le manque de civisme, le "je-m'en-foutisme" peut faire basculer à tout moment les tendances d'un Monde qui replongera forcément dans une autre guerre et cette nouvelle guerre sera fatalement encore plus meurtrière que les précédentes. Nous en serons les victimes.

Il faut se rendre à l'évidence, le monde des Terriens que nous sommes quelle que soit la couleur de notre peau ou l'obédience de nos religions, fait que la guerre que nous ne voulons surtout pas, reste finalement une bien petite préoccupation, puisque nous ne l'avons pas vécue. Faut-il attendre qu'il soit trop tard pour commencer à réagir ? Faut-il subir une guerre pour en apprécier la paix ? ■ CB

tout pas revoir! Pour ne pas revoir, il faut d'abord voir et malheureusement, seuls nos aînés minimum septuagénaires, témoins de ces horribles moments ont la volonté profonde de ne pas vouloir revivre l'horreur, parce qu'ils savent !

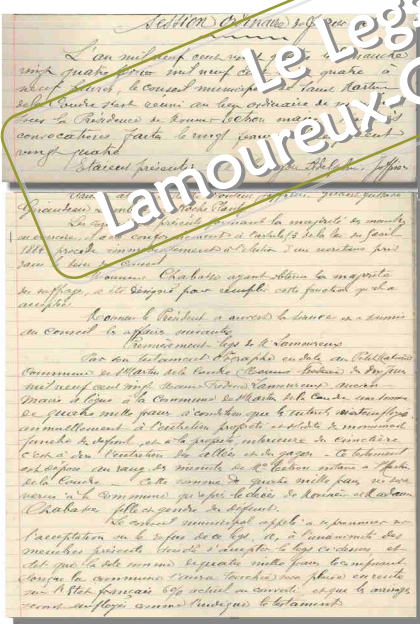
60, 50, 40, 30, 20 ans ! C'est l'âge de tous ceux qui n'ont pas subi la barbarie de l'occupant. C'est l'âge qui fait d'une Histoire connue à travers des images d'archives regardées confortablement installés au fond d'un canapé, une réalité relative apparentée à un bon film de Steven Spielberg. Bien sûr ceux-là ne veulent pas que ça recommence, mais que font-ils vraiment aujourd'hui pour que la paix continue de nous abriter dans un bien-être toujours plus grand? Il est plus simple de nier le **devoir de mémoire** de ces années où tant d'hommes et de femmes sont morts à



Un petit incident technique a privé ce reportage des photos de la cérémonie de Saint Martin de la Coudre.

Bernay-Saint-Martin et son Histoire

Voici, sortie des archives et des annales de la commune, l'une des anecdotes qui constitue l'histoire de notre village.



1924 - La genèse.
Le conseil prend connaissance et accepte le legs de Frédéric Lamoureux

Le conseil municipal de février 1924
 Le conseil municipal de Saint Martin de la Coudre s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur Tetrion maire, d'après convocation faites le vingt février mil neuf cent vingt quatre.

Etaient présents: M le Haugon Adelphin, Joffrion
Etaient absents: Mr le Docteur Joffrion, Gilbert Gillard, Giroudeau Lambert et Roche Planty

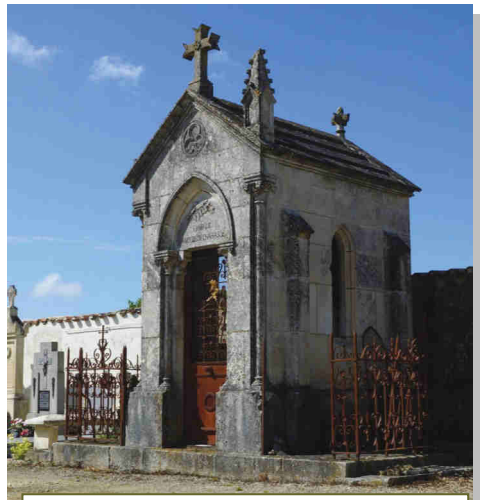
Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 3 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Monsieur Chabasse ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a soumis au Conseil les affaires suivantes.

Premièrement legs de M Lamoureux
Par son testament olographe en date au Petit Malveau commune de St Martin de la Coudre (Monsieur-Erédérie) du dix Juin mil neuf cent vingt Monsieur Frédéric Lamoureux, ancien Maire a légué à la commune de St Martin de la Coudre une somme de quatre mille francs, à condition que les intérêts soient employés annuellement à l'entretien propre et solidité du monument funèbre du défunt, et à la propreté intérieure du cimetière c'est à dire l'entretien des allées et du gazon. Ce testament est déposé au rang des minutes de Me Tetrion notaire à St Martin de la Coudre. Cette somme de quatre milles francs ne sera versée à la commune qu'après le décès de Monsieur et Madame Chabasse fille et gendre du défunt.

Le conseil municipal appelé à se prononcer sur l'acceptation ou le refus de ce legs, a, à l'unanimité des membres présents décidé d'accepter le legs ci-dessus, et dit que la dite somme de quatre mille francs le composant (lorsque la commune l'aura touchée) sera placée en rente sur l'Etat français 6% actuel ou converti et que les arrérages seront employés comme indique le testament.



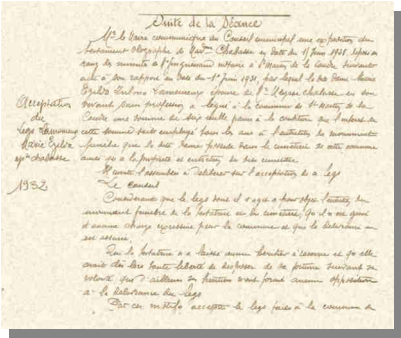
Le monument funèbre Lamoureux-Chabasse au cimetière de St Martin de la Coudre

Un habitant du Petit Malveau du nom de **Frédéric Lamoureux**, ancien maire de Saint Martin de la Coudre, fit à sa mort en 1923, par testament olographe déposé chez Me Tetrion notaire à St Martin, don à la commune de St Martin de la Coudre, d'une somme de quatre mille francs or, sous deux conditions.

Tout d'abord **que les intérêts** de cette somme soient employés à l'entretien annuel de sa sépulture ainsi qu'à celui des allées du cimetière, puis secundo que la dite somme ne soit disponible qu'après le décès de sa fille Marie Ezilda Zulma Lamoureux et de son gendre Jean Ulysse Edgard Chabasse agriculteur, qui fut aussi conseiller municipal de St Martin de la Coudre.

Marie Lamoureux décédait le 30 Mai 1931. Respectant le testament de son père, Marie mentionnait dans le sien, la somme promise par son père et augmentait de deux mille francs supplémentaires le don de son père, soit six mille francs or.

Jean Ulysse Chabasse son époux, gendre de Frédéric Lamoureux, décède le 22 Juillet 1943. Le couple n'ayant pas eu de descendant, et aucun héritier à réserve ne s'étant opposé aux legs, c'est donc six mille francs or qui furent versés dans les caisses du trésor pour le compte du village de St Martin. Cet argent fut placé pendant de longues années, jusqu'en 1958, date à laquelle le Percepteur de Villeneuve la Comtesse, restituait à la commune, le legs Lamoureux-Chabasse pour la somme de six mille cent vingt francs. Malgré les intérêts perçus au cours des années par les municipalités successives, peu souvent fut respectée la volonté des défunts.



1932 - Acceptation par le conseil du legs de Marie Lamoureux, épouse Chabasse.

Mr le Maire communique au Conseil Municipal une expédition du testament olographe de Madame Chabasse en date du 15 Juin 1928, déposé au rang des minutes de Me Jinquenaud notaire à St Martin de la Coudre suivant acte à son rapport en date du 1er Juin 1931, par lequel la dite dame Marie Ezilda Zulma Lamoureux épouse de Mr Ulysse Chabasse en son vivant sans profession a légué à la commune de St Martin de la Coudre une somme de six mille francs à la condition que l'intérêt de cette somme soit employé tous les ans à l'entretien du monument funèbre que la dite dame possède dans le cimetière de cette commune ainsi qu'à la propreté et entretien du dit cimetière.

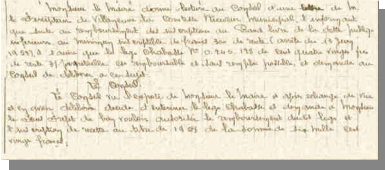
Il invite l'assemblée à délibérer sur l'acceptation de ce legs.

Considérant que le legs dont il s'agit a pour objet l'entretien du monument funèbre de la testatrice et du cimetière: qu'il n'est grevé d'aucune charge excessive pour la commune et que la délivrance en assurée

Que la testatrice n'a laissé aucun héritier à réserve et qu'elle avait dès lors toute liberté de disposer de sa fortune suivant sa volonté, que d'ailleurs ses héritiers n'ont formé aucune opposition à la délivrance du legs

Par ces motifs accepte le legs fait à la commune de St Martin de la Coudre.

Jean Ulysse Chabasse son époux, gendre de Frédéric Lamoureux, décède le 22 Juillet 1943. Le couple n'ayant pas eu de descendant, et aucun héritier à réserve ne s'étant opposé aux legs, c'est donc six mille francs or qui furent versés dans les caisses du trésor pour le compte du village de St Martin. Cet argent fut placé pendant de longues années, jusqu'en 1958, date à laquelle le Percepteur de Villeneuve la Comtesse, restituait à la commune, le legs Lamoureux-Chabasse pour la somme de six mille cent vingt francs. Malgré les intérêts perçus au cours des années par les municipalités successives, peu souvent fut respectée la volonté des défunts.



1958 - Le legs LAMOUREUX père et fille est remboursé à la commune de Saint Martin de la Coudre

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M le Percepteur de Villeneuve la Comtesse, Receveur Municipal, l'informant que suite au remboursement des inscriptions au Grand livre de la dette publique, inférieurs au minimum inscriptible de francs 300 de rente (arrêté du 13 Juin 1958), il s'avère que le legs Chabasse N° 0.245.128 de cent quatre vingt frs de rente 3% perpétuelle, est remboursable et sans emploi possible, et demande au Conseil de délibérer à ce sujet.

Le Conseil:
 Le Conseil vu l'exposé de Monsieur le Maire et après échange de vue et en avoir délibéré décide d'entériner le legs Chabasse et demande à Monsieur le Sous Préfet de bien vouloir autoriser le remboursement du dit legs et l'inscription de recette au titre de 1958 de la somme de six mille cent vingt francs

2015 - A travers le souvenir des aînés qui connaissent cette Histoire et qui l'ont souvent évoquée, la nouvelle municipalité avait à cœur d'honorer ce contrat moral, et c'est par une décision du Conseil Municipal du mois de Janvier, qu'était votée la somme de 2500 euros pour effectuer la restauration de la sépulture de la famille Lamoureux-Chabasse. Les travaux vont commencer très prochainement. ■ CB

"Pacem inimas sunt"



" Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire."
 Antoine Prost

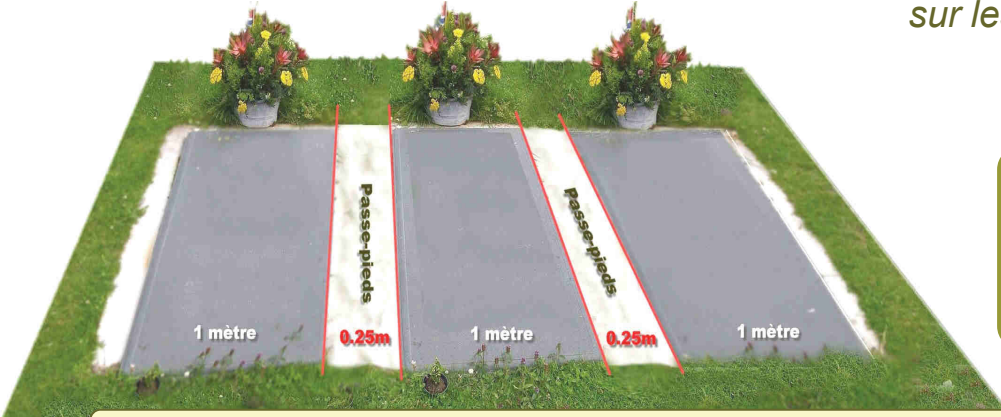
Règlement des cimetières de la Commune

Les administrés se trouvent souvent surpris alors qu'ils ont à s'intéresser à l'un des cimetières de la commune. Qu'ils aient perdu un être cher ou qu'ils anticipent en choisissant leur propre concession, ils sont confrontés au règlement (consultable en mairie). Les contraintes résultant du plan d'aménagement de ces lieux de recueillement leur semblent trop strictes, voire injustifiées. Pourtant, seule une organisation, une planification précise et scrupuleuse de l'espace ne générera aucune déception. Il s'agit de prévoir les évolutions, pour ne pas les subir, et prévenir les évènements

conflits liés à une gestion plus aléatoire; alors que chacun émet des souhaits quant à l'emplacement qu'il voudrait privilégier, encore faut-il pouvoir le lui réserver sans faillir. Comment garantir à chaque concessionnaire les droits acquis par le règlement de la location?. Le maire ou l'agent communal qui en a délégation, détermine avec la personne un emplacement et attribue la concession. Il s'agit d'un engagement de la collectivité à travers cet acte administratif. Afin de lui conserver toute sa valeur, chaque allée du cimetière est donc répartie à l'avance en concessions ali-

gnées de tête et de pied. Le règlement intérieur définit les droits et devoirs de chacun, les caractéristiques obligatoires des sépultures, des alignements et des espaces entre sépultures. Certaines peuvent paraître en « décalage » et c'est le résultat de manquements à la règle, souvent imputable aux entreprises réalisant les travaux. Cependant la collectivité envisage, à l'échéance de la période de reprise des tombes en état d'abandon de travailler à la rénovation des allées et au fleurissement. Certaines zones seront alors destinées à des plantations. ■

Exemple de positionnement de concessions sur les alignements prévus



Ces espaces appelés **passes-pieds**, ne font pas partie de la concession et doivent rester libres à la circulation et sécurisés.

Espace de 0,25 mètre entre sépultures = propriété communale

Le Jardin de Déméter

« Voici le mois de Mai où les feuilles volent au vent... », comme le dit la chanson, la nature reprend ses droits et les jardiniers de Déméter, le chemin du potager.

Le 18 avril dernier, nous avons eu le plaisir de voir que nos premières plantations avaient bien démarré. L'ail pousse dru et les framboisiers se couvrent de jeunes pousses très fortement appréciées par nos amis les lapins. Mais c'est avec plaisir que nous partageons avec eux.

D'autres plantations sont au programme pour les prochains jours grâce aux dons de quelques-uns d'entre nous. Des artichauts et des œilletons vont être plantés et des semis de navets et de betteraves rouges seront réalisés (merci Charles !). Puis les fraises, poireaux et autres tomates suivront. Nos jardiniers ont décidé d'une charte que chacun devra signer pour participer au Jardin de Déméter ainsi qu'une adhésion de 5 euros dont il faudra s'acquitter. Ceci nous permettra d'effectuer les premiers achats nécessaires au jardin comme des semences bio, le cahier de consignes et bien d'autres actions.■

APPELLODON !

Si vous avez des outils de jardin dont vous ne vous servez plus, des plantes et semis en abondance et vous ne savez qu'en faire? Merci de pensez au jardin de Déméter !

Appelez Ethel Lesade
au 05.46.24.65.58



Aedes albopictus !!

Fin avec de grandes pattes, mesurant à peine 0,5 cm, une trompe en forme de seringue, de couleur noire avec des anneaux blancs sur les pattes.

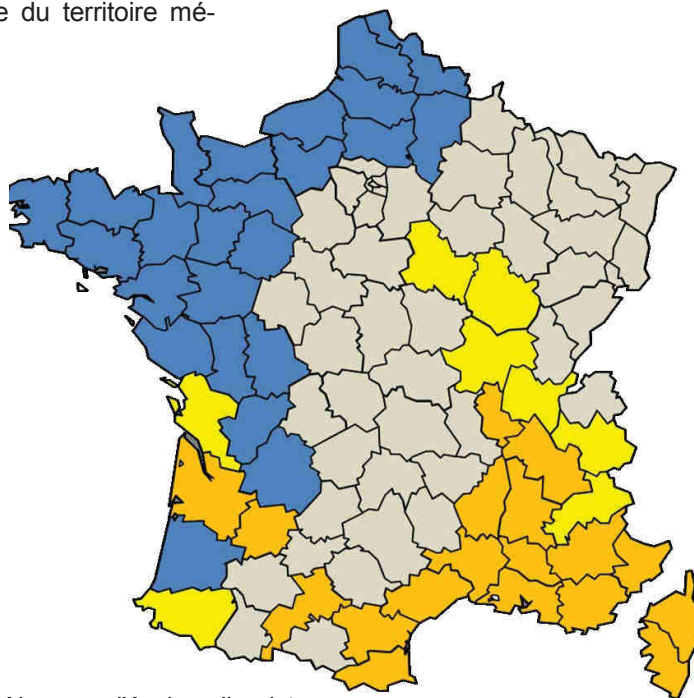
L' E.I.D - Etablissement Interdépartemental pour la Démoustification

Le "moustique tigre" ou *Aedes albopictus* est originaire d'Asie du Sud-est. Il a été introduit sur le territoire européen par l'intermédiaire de navires en provenance d'Asie, et aujourd'hui en phase d'expansion sur une large moitié sud de la France. L'ensemble des experts prédisent une implantation potentielle de ce moustique sur l'ensemble du territoire mé-

tropolitain et préconisent une veille entomologique renforcée. *Aedes albopictus* présente des compétences de transmission des virus de la dengue et du chikungunya.■

L'EID Atlantique a mis en place une procédure de signalement et développé une application Smartphone disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play.

Vous pouvez photographier les moustiques et nous signaler leur présence directement sur l'application [i Moustique®](#).



- Niveau 0a = Absence d'*Aedes albopictus*
- Niveau 0b = Interceptions ponctuelles d'*Aedes albopictus*
- Niveau 1 = *Aedes albopictus* implantés et actifs

Semaine régionale de L'Arbre et la Haie

Avec le soutien financier de la Région à hauteur de 80% des frais engagés, et avec le concours technique de l'association Nature Environnement 17, le 17 février dernier, a eu lieu la première plantation d'une haie variée autour de l'école avec les élèves du RPI de Bernay-Saint-Martin. Il s'agit d'une haie champêtre riche de quelques 150 arbustes comprenant des chèvrefeuilles, cornouiller, églantier, sureau noir, prunelier et autre fu-

sain. Les élèves, sous la houlette de mademoiselle Lucille Grizeau ont pu découvrir les différents atouts de la haie, de son importance dans la biodiversité de nos campagnes. En effet, les haies constituent un élément majeur de nos paysages ruraux et une étude réalisée en 2008 par l'Institut atlantique d'aménagement des territoires, à la demande de la région, montre que sur les paysages étudiés en Poitou-Charentes, ce sont 35000 km de haies qui ont disparu entre les années 1960 et les années 2000/2006, soit un recul de 36% du linéaire de haies depuis cette période. Or les haies sont indispensables car elles abritent de nombreuses espèces d'oiseaux, de petits rongeurs et d'insectes.



En automne prochain, une deuxième plantation aura lieu de l'autre côté de l'école. Il s'agira de mettre en place un verger aux alentours de la Sainte Catherine. Ce sera un espace de découverte apprécié des enfants comme des adultes et ce sera l'occasion d'un moment convivial pour tous les habitants de la commune où chacun pourra participer au chantier ou

s'informer. ■

Mon village, espace de Biodiversité (suite)

...mars et avril proposant des rencontres faites d'échanges et de discussions sur la vie des insectes, des prédateurs, de l'importance du compostage, du jardin au naturel. Deux rassemblements festifs concluront cette année de mobilisation : une journée en juin invite tous les habitants autour des travaux de toutes les classes inscrites dans le projet ; puis en septembre avec la fête des abeilles. En effet, outre l'installation des abris à insectes, des ruches seront également installées. Ce rucher communal est un outil pédagogique qui illustre la notion de bien commun. Par ailleurs, il est le lieu de convergence des deux axes fondateurs de la démarche : diffusion des savoirs et création d'un réseau de relations humaines. Avec le rucher ; les habitants font le lien entre la fabrication du miel par leurs abeilles et les ressources alimentaires (fleurs) du paysage. La vie du rucher communal est soutenue par les apiculteurs locaux avec les personnes intéressées. Le rucher communal sera mis en place près du pailleur sur l'emplacement de l'ancienne décharge. Une jachère fleurie mellifère sera semée sur le bord des routes et des parcelles communales. Leur visibilité valorisera la gestion des espaces verts municipaux. L'observation de l'activité des ruches est ouverte à tous. ■



La récolte et le partage du miel, issu des fleurs des habitants, aura lieu lors de la Fête des Abeilles à l'occasion de la brocante en septembre 2015.

Qui va à la chasse... ... au repas fait place !



En ce Dimanche 8 Mars 2015, à la Salle des Associations, celle-ci prenant temporairement le relais de notre Salle polyvalente en travaux pour plusieurs mois, les petits estomacs n'étaient pas à la fête tant le menu du repas des chasseurs allait tenir les promesses annoncées par la babillarde reçue dans nos boîtes à lettres. Après quelques mots prononcés par le Président de la chasse, les réjouissances pouvaient commencer. Saveurs et satiété apportaient tout le plaisir nécessaire à cette ripaille dominée par une magnifique journée ensoleillée qui donnait au plaisir des papilles, une satisfaction complémentaire, permettant à chacun de se dégourdir les jambes et les oreilles entre les plats, servis avec dextérité par les estafiers de notre sympathique traiteur local, Thierry Grousset. Une nouvelle fois, grâce à ses traditionnelles aptitudes culinaires, nous offrant qualité et quantité, l'on remarquait une belle tablée de 80 personnes ravies d'être venues pour en découvrir avec saumon, chevreuil et sanglier, bien que réduit à l'état de succulentes terrines et de délicieux rôtis, le tout copieusement arrosé par des vins simples mais de qualité. Parlons du dessert sur lequel certains ont calé faute de la place stomacale nécessaire à son ingurgitation. Faisons ici révérence à de magnifiques profiteroles au chocolat dont la taille s'apparentait plus à des boules de pétanque qu'à des plombs de chasse, n'en déplaise à la chevrotine qui ce jour là, faisait pour comparaison, figure de grain de sable. ■ C.B

Cette année, Bernay renouait avec une tradition appréciée des petits, mais aussi, plus secrètement par les grands. Le 5 avril la municipalité et le Cercle de l'Espérance, organisaient une journée de chasse particulière, et ce sont quelques quatre cents œufs tombés des cloches pascales et une centaine de petits lapins en chocolat, qui furent dissimulés dans les fourrés et bosquets pour la grande joie de nos petits chasseurs de trésors chocolatés. La charge de les découvrir n'a pas été une grande peine pour eux, et la clémence de cette journée ensoleillée a permis aux parents qui les accompagnaient, d'apprécier ces moments magiques qui se sont terminés par un pot de l'amitié servi devant la bibliothèque et offert par les amis du Cercle de l'Espérance. ■ CB

La chasse aux œufs de Pâques



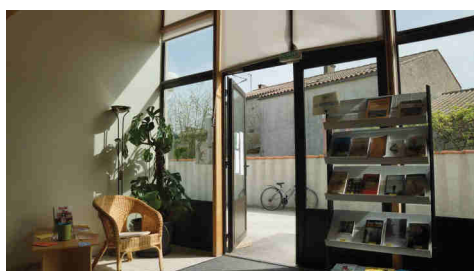
L'œuf de Pâques est un symbole chrétien spécialement décoré pour cette fête, et restant le plus souvent comestible. Traditionnellement il s'agissait d'un œuf de poule cuit dur coloré, aujourd'hui c'est souvent un œuf en sucre ou en chocolat. En Belgique, comme en France, c'est un cadeau traditionnel offert le matin du dimanche de Pâques. En Suisse, en Angleterre ou aux États-Unis, le symbole de Pâques est un lièvre. Dans les pays de l'Est on les colore et décore



Une souris verte qui courait dans l'herbe.

Les enfants, mamans, et assistantes maternelles de l'Association Arc en Ciel, sont venus à la bibliothèque, chanter et écouter des histoires autour du tapis de lecture (il s'agit d'un support pour mettre en valeur les livres) sur le thème " la souris verte".

Nos lecteurs en herbe très attentifs et joyeux d'évoluer autour du tapis de lecture ont pu regarder les albums et les emprunter. Nous accueillons l'association 1 fois par mois à la bibliothèque et reconduirons cette animation, sur d'autres thèmes, qui ont eu du succès. ■



Une petite cure de jouvence pour la bibliothèque

Depuis Février dernier, parée de ses nouveaux atours aux teintes pasteltes, chaleureuse et accueillante, la bibliothèque offre maintenant aux lecteurs petits et grands, un lieu où il fait *bon livre*. L'ensemble des murs a été repeint par Thomas, employé municipal. Avec l'aide de ses collègues, la salle informatique et la bibliothèque jeunesse ont été réaménagées, ainsi les élèves du R.P.I de Bernay ont pu redécouvrir leur espace et se le sont réappropriés sans aucune difficulté, ravis par ce changement. Toujours disponibles et souriantes pour vous conseiller dans le choix de vos lectures, nos char-

mantes hôtesse bénévoles vous accueillent le

Mardi: 18h00-19h00
Mercredi: 14h30 - 17h30
Samedi: 14h30 - 16h30

Les Rendez-vous de la Bibliothèque

le 2 Juin 2015 - 18h00
- Atelier d'écriture -

Le 12 Juin 2015 - 20h00
"Le Livre dans tout ses états"
Table ronde autour d'un livre.
(contenu, ex-libris, reliure, illustrations etc..) proposé par le Dr Jacques Perruchon.

Vals de Saintonge Tennis de Table

Cette année l'activité Tennis de Table a concentré ces activités tous les lundis de 18h à 20h dans la salle des sports de Loulay. Pendant six semaines un animateur départemental est venu encadrer les entraînements, ce qui a permis aux joueurs de se perfectionner. Une équipe (4 joueurs dont deux Bernaysiens) est engagée dans le championnat départe-

temental, Avec une seule défaite pour l'instant nous nous maintenons à la deuxième place de la poule et nous pouvons encore d'espérer monter dans la division supérieure. En septembre les entraînements reprendront à Loulay en attendant la fin des travaux de notre salle. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter ou nous rejoindre le lundi. Contacts: Philippe Godineau: 06 07 63 73 88 ou Gérard Lesné: 05 46 26 78 38. ■



Le Coin des Assoc'és

Bernay s'enrichit de deux nouvelles associations. Chacune d'elles différentes dans son dessein et sa motivation, mais qui se chargeront comme celles déjà existantes, d'animer notre village à travers leurs diverses activités. Dans l'ordre des créations, nous vous présentons "**Clin d'Œil - Photo Média Club Bernaysien**" qui a vu le jour le 27 Mars au terme d'une assemblée générale constitutive réunissant une quinzaine de personnes ayant répondu aux appels lancés par e-mail, flyer ainsi qu'à l'annonce parue dans le précédent bulletin. Après avoir présenté les différents objets et motivations qui les ont conduits à créer ce club, Gérard Frappé, Patrice Gévaudan et Claude Baudry se voyaient nommés sans opposition aux différents postes du bureau. A l'issue de la réunion, quelques personnes présentes ont spontanément adhéré en versant leur cotisation annuelle qui a été fixée à 20 euros.

Les activités proposées par "Clin d'Œil - Photo Média" sont variées et réparties en deux ateliers. Tout d'abord **l'Atelier Photo** qui tourne essentiellement autour de la photo numérique et de ses nombreux dérivés passant notamment par le traitement informatique, comme la retouche d'image, le montage d'albums photos, le Scrapbooking, puis le scanne de photos papier, de diapositives, de négatifs, la transcription de film super8 sur support numérique, et l'utilisation de logiciels comme Photoshop ou PaintShop etc. Des stages de perfectionnement liés à la prise de vue, dirigés par des photographes aguerris, seront également proposés aux adhérents. Des sorties seront organisées autour de sujets divers, à commencer très prochainement sur le thème "Les orchidées sauvages de chez nous" soumis par le Dr Jacques Perruchon qui a fait un reportage à ce sujet. Ensuite, il y a **l'Atelier Médias** qui propose aux adeptes de l'image en mouvements, de réaliser de petits documentaires et reportages filmés sur la principale thématique de l'histoire locale, de ses habitants et artisans. D'autres techniques de prises de vue et leur traitement seront également approchées comme le Timelapse, le Cinémagraphe et tout ce que la curiosité des membres du club saura générer. Comme toute naissance, le débuts sont difficiles et les équipements restreints, pour cela "Clin d'Œil" recherche d'aimables donateurs en matière d'informatique, et sera ravi de récupérer quelques ordinateurs fixes ou portables fonctionnant sous Windows7, des écrans plats de préférence supérieurs à 19 pouces, imprimantes et scanners, tablettes graphiques. ■ CB

Les contacts:
Claude 06.19.93.48.61
Patrice 07.80.06.53.17
Gérard 06.72.76.38.86
clindoeil-photomedia@orange.fr



RANDO



Assoc. LE LIANT

DIMANCHE 19 JUILLET 2015

8H SALLE POLYVALENTE DE BERNAY-SAINT-MARTIN (17)

CLOTURE INSCRIPTION 9H30

VTT MARCHÉ

PEDESTRE 11 et 15 Kms : 5€

VTT 25 à 50 Kms : 5€

Gratuit - 14 ans

NOUVEAUX TRACES --- INSCRIPTIONS SUR PLACE

RENSEIGNEMENTS 06 87 25 05 93

A L'ARRIVÉE : VERRE DE L'AMITIE - SAUCISSES - SARDINES

L'association «**Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin**» est née. En effet, après deux réunions préparatoires, une vingtaine de personnes se sont réunies en Assemblée Générale Constitutive le mardi 14 avril 2015 pour voter les statuts et élire le premier conseil d'administration.

Comme l'indique l'article 2 des statuts, cette association a pour objectif de permettre et de faciliter le démarrage d'activités régulières ou ponctuelles, de leur donner un cadre juridique sans tracasserie administratives pour les bénévoles. Deux activités sont déjà proposées dans ce cadre (voir encadré), mais aussi la fête de la musique et dès la rentrée de septembre l'atelier peinture sera également géré par cette association. Du pain sur la planche pour les heureux élus de « Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin » dont voici la composition.

Présidente: Carmen Mendez
Vice présidente: Véronique Peoc'h
Trésorière: Tanya Hockings
Secrétaire: Philippe Godineau
et Alain Issalis.

Cette équipe, encore réduite, reste ouverte et les réunions de préparation des diverses manifestations seront ouvertes à tous. N'hésitez donc plus à mettre en œuvre vos idées pour l'animation de la commune et contactez l'un de ses animateurs. ■

Carmen au 05 46 26 12 29
Philippe au 06 07 63 73 88



Yoga

sant, par la méditation, l'ascèse morale et les exercices corporels, à réaliser l'unification de l'être humain dans ses aspects physique, psychique et spirituel. Il n'existe pas de date attestée pour les origines de la conception du yoga. C'est entre le II^e siècle av. J.-C. et le V^e siècle, que Patanjali codifie la philosophie du yoga en rédigeant les Yoga

Le yoga est l'une des six écoles orthodoxes de la philosophie indienne āstika. Il est devenu, particulièrement en Occident, une discipline vi-

Sutra, texte de référence et synthèse de toutes les théories existantes. Les quatre voies (mārga) traditionnelles majeures de yoga sont le jnana-yoga, bhakti-yoga, karmayoga et raja-yoga. Le terme yoga est communément utilisé aujourd'hui pour désigner le hatha-yoga, même si cette discipline n'en est qu'une branche. (source: Wikipédia). ■

Afin de préparer sa rentrée de Septembre 2015, la section Yoga de l'association "Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin" vous propose de venir participer gratuitement à une séance "Découverte du Yoga" le **Mardi 26 Mai 2015 de 18h30 à 19h30** à la Salle des Associations de Bernay. Tous les habitants de 11 à 97 ans seront les bienvenus. Munissez-vous d'un tapis ou d'un plaid. Pour renseignement et inscription contacter: Véronique Peoc'h au **06.71.19.17.14**

Gymnastique chinoise ou Mei Hua Zhuang

Mei hua zhuang se traduit en français par "pieux en fleur de prunier". C'est parce que l'entraînement et le combat se pratiquaient auparavant sur une centaine de pieux distants d'un pas, plantés sur un terrain rectangulaire, que cet art martial s'appelle Mei Hua Zhuang. La hauteur des pieux s'élevait au fur et à mesure de l'amélioration de la technique du pratiquant.

Plus tard, on a supprimé les pieux et pratiqué au sol en gardant les mouvements et les formes d'origine. Ce qui a donné : « le Mei Hua Zhuang au sol ». La technique de base de cette gymnastique millénaire est l'harmonie de 5 poses en alternance avec des pas de déplacements. Ces poses correspondent aux 5 éléments de la médecine énergétique chinoise: **métal, eau, bois, feu, terre** et alternance, respectant le cycle yin-yang. Ainsi accordé aux lois de la médecine énergétique chinoise, la pratique du "MHZ" contribue à sa santé en équilibrant et dynamisant la circulation de l'énergie dans le corps.. ■



Photo Courtès Bernard

L'une des cinq postures représentant l'élément Terre, présentée par Alain Issalis

Section de "Bien Vivre à Bernay-St Martin"
Cours de Gymnastique chinoise
MEI-HUA-ZHUANG

Accessible à tous à partir de 8ans
Les cours auront lieu tous les mercredi à 18h30,
à partir du 3 juin et se poursuivront
pendant les vacances.

Pour tout renseignement et inscription
Contacter Alain Issalis au **06.44.02.19.48**

Alain Issalis est titulaire de deux brevets
d'état d'éducateur sportif.
Pratique et enseigne le Mei-Hua-Zhuang
depuis une vingtaine d'années.



L'association a réuni ses adhérents le 16 janvier dernier pour son AG annuelle. Outre le rapport moral et financier, les projets 2015 ont été débattus par les participants.

Ainsi, une sortie des adhérents de 3 jours en Limousin début mai a été orga-

nisée. Une participation de l'association aux frais d'inscription des adhérents a été admise pour la quarantaine de randos régionales, vtt et pédestre, au programme de cette année encore. Les RV sont fixés à 8h30 sur place.

Les mois de mai et juin seront consacrés à l'entretien des parcours en raison d'une végétation toujours vivace à cette période (les bonnes volontés seront bien accueillies). Tout sera fait pour offrir les meilleures conditions lors de la rando fixée au **19 Juillet** qui s'annonce assez physique. Des alternatives seront proposées pour des passages plus cool. Les parcours "marche" seront tracés le plus

possible, hors parcours VTT. Une 2e rando VTT et marche sera annoncée pour février 2016, avant celle de juillet...

"Bougez, c'est bon pour la santé, ça ouvre l'appétit et oblige à se désaltérer !"

En semaine, des **sorties VTT** sur les circuits créés par Le LIANT, peuvent permettre des accompagnements: en principe 2 fois/semaine (téléphoner au **06.87.25.05.93** pour connaître les horaires).

Pour la marche, un représentant du LIANT coordonne et organise les sorties accompagnées le mercredi ou le jeudi à 10h30 (Contact au **06.76.14.88.45** RV place de l'église)

La Croisée des Mots d'Eric Sedkaoui

HORIZONTAL

- A - Athées souhaits
- B - Sortie en premier - Enregistra quelque part
- C - Crié en forêt - Des fouineurs, avant - Tout à fait semblable.
- D - Vraiment brutal - Son féminin
- E - Aidés ou complètement pris en charge
- F - Très utile sur l'Hermione - Tas de cailloux
- G - Dernière demeure d'Homère - Un temps très long - Un temps plus court
- H - Septième d'une série - Refuge
- I - Se mange assurément - Mathématicien Suisse.
- J - Etre avec elle maintenant - Tient la corde.

VERTICAL

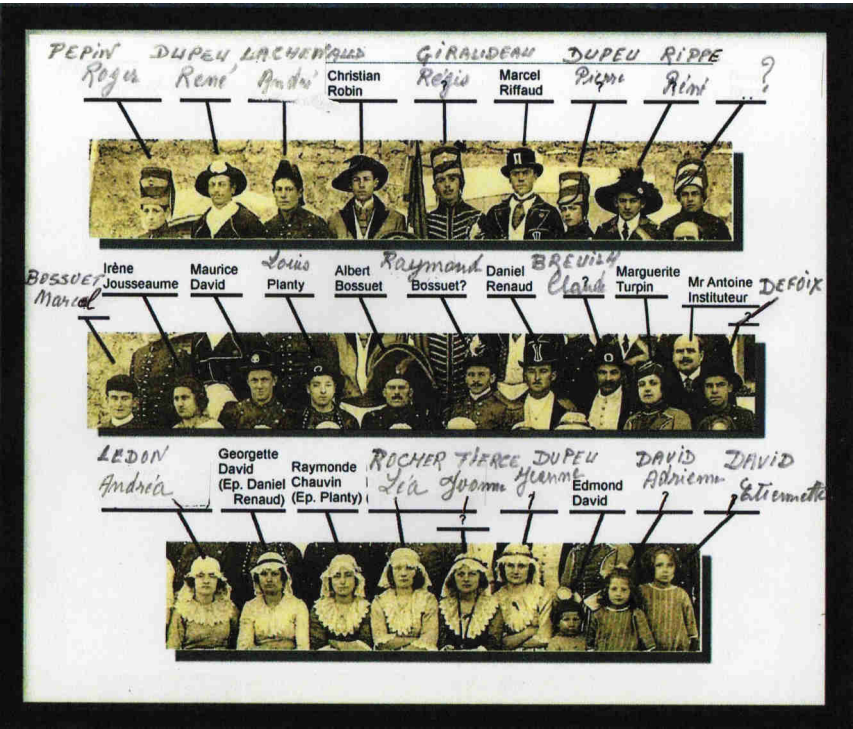
- 1 - Invention lexicale
- 2 - Très attachées - Préviennent même si elles sont blanches.
- 3 - Peut-être têtue, dit-on - A l'entendre, c'est le repas de bébé.
- 4 - En bas à gauche, pour un Parisien - Peut entrer dans la cage- Le plus fort.
- 5 - Meures!
- 6 - Confiseries
- 7 - L'école des profs au siècle dernier - Bout de papier - Maires par exemple
- 8 - Fait rire quand il est bon - Bien enregistré - A profité d'un reste positif
- 9 - Être avec vous tout de suite - Vraiment possessif - La fin d'un groupe
- 10 - Une sorte de lézard

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B						■				
C				■			■			
D								■		
E									■	
F		■						■		
G				■					■	
H			■							■
I					■					
J				■						



Savez-vous à quoi servent ces niches placées dans les murs ?

Indice: C'est d'actualité dans la commune!
Faites enregistrer votre réponse à la mairie avant le 31 juillet. Une surprise sera remise aux cinq premières bonnes réponses.



Merci à Mme et Mr J. Pierre Cruveilhier de nous avoir fait parvenir la liste quasi complète des noms manquants se trouvant sur la photo paru dans "l'Echo de Bernay-Saint-Martin" de Janvier 2015. Un personnage reste mystérieux (en haut à droite). D'après les souvenirs des aînés qui se sont prêtés à ce petit travail de mémoire de cette époque, il s'agirait d'un ouvrier agricole qui travaillait probablement comme journalier dans une ferme de Bernay, mais personne ne se souvient de son nom. Qu'à cela ne tienne, cette photo immortalise malgré tout la présence de cet homme parmi les jeunes du village, un jour de 1923. Dans le bulletin de Septembre prochain, nous ferons de nouveau appel à vos souvenirs pour une autre photo sensiblement de la même époque et pour laquelle aucune indication n'est portée. Alors affûtez vos mémoires! ■

L'inscription sur les listes électorales est un devoir civique.

PRINCIPE:

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

QUI PEUT ÊTRE ELECTEUR?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

OU S'INSCRIRE?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et

continue depuis au moins 6 mois ;

- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

COMMENT S'INSCRIRE?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr

DOCUMENTS A FOURNIR

- Formulaire d'inscription (disponible en mairie ou en ligne)
- Pièce d'identité récente
- Justificatif de domicile
 - de moins de 3 mois.
 - une attestation des parents dans le cas où vous résidez chez eux.

N'HESITEZ PAS A VENIR VOUS RENSEIGNER AUPRES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Abraham Lincoln a dit: « Un bulletin de vote est plus fort qu'une balle de fusil. »

Le Patois Charentais, une identité à sauvegarder...

À partir de la Révolution Française de 1789, certains patriotes extrémistes à l'exemple de Grégoire, voulurent bannir le "patois" régionaliste du langage quotidien des Français et le patois s'est vu progressivement interdit de l'école publique. En 1958, et jusqu'en 1992, l'art.2 de la Constitution Française, mentionne que la langue de la République est le Français et la seule langue officielle. En 1951, les langues régionales comme l'occitan, le breton, le basque et le catalan, faisaient malgré tout l'objet d'une première reconnaissance. Il

n'en reste pas moins vrai que le patois fait parti de l'identité d'une région tout comme peut l'être l'accent des habitants de Marseille, Lille, Brest ou Strasbourg

et tous ceux d'entre ces quatre villes. Interdire le patois, c'est comme interdire d'avoir un accent ch'timi et toutes résonances typiques à une région. Le déplacement des populations à travers la France a aussi contribué à la perte de ses traditions qui ne font pourtant de mal à personne. Heureusement de nos jours, la tendance revient à l'enseignement de ses dialectes et patois dans certaines écoles.

Ci-dessous voici un petit florilège d'expressions locales courantes que les "régionaux de l'étape", anciens comme jeunes picto-

charentais, utilisent fréquemment. Ceci à l'attention des nouveaux venus dans la commune qui désirent eux aussi, employer des termes qui iront à l'abandon si nous ne les employons plus au quotidien.

Parmi nos aînés ou usagers du patois, y aurait-il des personnes partantes pour en enseigner les rudiments aux néophytes qui souhaiteraient devenir (savoir raison garder!) de vrais Charentais. ?

Signalez votre intérêt à la mairie, ou appelez Claude Baudry au 06.19.93.48.61 et nous organiserons quelques cours dans le cadre des activités de l'association "Bien Vivre à Bernay-St Martin". ■C.B

Passer la sence: Passer la serpillère.

Barrer la porte: Fermer la porte. Dans l'bon vieux temps, les gens mettaient une barre en bois en travers de la porte pour la verrouiller. "Merde, mes clés sont à l'intérieur et j'ai barré la porte..."

Une poche: Un sac.

Un ramasse bourrier: C'est la petite pelle en plastique qui permet de recueillir le petit tas de poussière après avoir passé le balai.

On a pas l'cul sorti des épines !: Equivalent de l'expression "on est pas sorti de l'auberge".

Des ouailles: Des moutons / brebis. "Attention y'a souvent des ouailles dans l'coin".

Par ici les grolles volent sur l'dos pour pas voir la misère: Les grolles ce sont les corbeaux / corneilles. Et si vous entendez ça, c'est que vous êtes dans un petit hameau et qu'il n'y a rien à y faire.

Y Va t'faire goûter mon farci!: Ce n'est ni une insulte, ni une phrase cochonne, le farci est une spécialité culinaire du Poitou.

Beh qui qu'tu bouines !: "Qu'est ce que tu fais".

Oh ben j'débauche à 12 et j'rembauche à 13h: Je quitte le travail

à 12h et je reprends le travail à 13h.

On se voit c'tantôt: Le tantôt c'est l'après midi, n'attendez donc pas devant cet arrêt de bus toute la matinée, vous ne verrez personne, ou en tout cas, pas la personne qui vous a dit ça.

Faites gaffe, les drôles d'ici y sont pas sans leur tire-chaille!: Le tire chaille c'est le lance pierre, et les drôles/drôlesses ce sont les enfants, garçons/filles... On entend aussi drôlières pour les filles. Là, vous êtes tomber vraiment dans le fin fond des Deux-Sèvres en passant par un chemin de terre.

A tché fêtes!: A bientôt!

Sous entendu on espère vous revoir, avec du farci préparé par vos soins.

C'est tellement moche que ça mériterait d'aller à la jaille: La jaille c'est la poubelle, n'allez pas chercher midi à 14h, dans l'Poitou on est simple !

La gernaille et l'bu: Si l'habitant chez qui vous êtes est un passionné de poésie, demandez lui de vous conter "la gernaille et l'bu", ou tout autre Fable de la Fontaine. Vous ne comprendrez rien mais au moins vous saurez ce que ça donne.

BERNAY-ST MARTIN

Dimanche 27 Septembre 2015

BROCANTE VIDE-GRENIER

Nouveauté

Installation des exposants
Rue des Ardilleaux



Organisée par le Cercle de l'Espérance en collaboration avec l'A.P.E et la municipalité
- 2€/ le mètre linéaire (les 2 premiers mètres gratuits pour les habitants de la commune).
- Emplacement des véhicules derrière chaque stand.
- Animation, buvette et petite restauration sur place.
- Repas organisé et sur réservation au prix de 13€.
Date limite d'inscription le 29.09.2015
Tél. au 05.46.59.77.60 ou 06.40.12.47.71

L'état CIVIL

En France, instaurés par François 1^{er} en 1539 (ordonnance de Villers-Cotterêts) pour les naissances et décès puis plus tard pour les mariages, les actes étaient rédigés et conservés par les autorités religieuses, principalement l'Église catholique romaine, sous forme de registres des baptêmes, des mariages et des sépultures. L'état civil devient laïque à partir de

la Révolution, les registres étant tenus par les officiers d'état civil dans les mairies depuis 1792. À Paris, les registres paroissiaux et d'état civil antérieurs à 1860 ont malheureusement été détruits lors de l'incendie du 23 et 24 mai 1871 pendant la Commune de Paris. ■



NAISSANCES

NOM	Prénoms	Date	Lieu
BELMONT RENIER	Faustine	14 janvier 2014	Rochefort
GIRAUD	Ambre	7 octobre 2014	Rochefort
LAMY DROZ	Kelly	18 aout 2014	Rochefort
MIGNOT LEZEAU	Malicia	24 mai 2014	Rochefort
SEGOT-DIT-LABEROU	Raphaël	10 aout 2014	Saint-Jean-d'Angély
SIMONNEAU	Coline	23 juin 2014	La Rochelle
STEFANKA COUTARD	Charlie	17 juillet 2014	Saint-Jean-d'Angély

MARIAGE

BARBIN & CUVELIER	Viviane Thierry	22 septembre 2014	Bernay-Saint-Martin
MARGOTTON & DAUBIGNE	Solène Florian	13 septembre 2014	Bernay-Saint-Martin
LIONELLO & SCALBERT	Angel Martine	30 aout 2014	Bernay-Saint-Martin
GILLE & STAB	Jean Luc Patricia	13 décembre 2014	Bernay-Saint-Martin

DECES

BLONDEAU <i>Veuve MARGOTTON</i>	Yvette	15 juillet 2014	Saint-Jean-d'Angély
BRETAUD <i>Veuve BOUCHET</i>	Chantale	2 juin 2014	Bernay-Saint-Martin
FLORAC	Alain	18 juillet 2014	Bernay-Saint-Martin
GUILLEMENT <i>Veuve BENOIT</i>	Lucienne	12 janvier 2014	Saint-Jean-d'Angély
HUDAN <i>Veuve MORIN</i>	Jacqueline	4 novembre 2014	Bernay-Saint-Martin
JOUSSEMET	André	29 avril 2014	Bernay-Saint-Martin
MECHIN <i>Épouse SAGOT</i>	Marie- Louise	23 aout 2014	Chambon
NICOLAS	Michel	5 mai 2014	Saint-Jean-d'Angély
PEOC'H	Ronan	4 février 2014	Bernay-Saint-Martin
RAMBEAU <i>Veuve MOQUETTE</i>	Hélène	7 septembre 2014	Bernay-Saint-Martin
SIMONNEAU <i>Veuve RIVAUD</i>	Yvette	5 avril 2014	Saint-Jean-d'Angély
SURET <i>Veuve JUCHERAU</i>	Irène	13 décembre 2014	Bernay-Saint-Martin

Bernay accueillera une nouvelle fois les Nuits Romanes qui auront lieu dans notre village, le **21 Aout 2015**.

Cette année il ne vous sera présenté qu'un seul spectacle, que nous pensons avoir choisi de qualité et attrayant pour que tous les spectateurs puissent l'apprécier à sa juste valeur.

Comme à l'habitude il se déroulera sur la place de l'église où vous pourrez assister au concert du groupe **Doolin'**, formation des plus novatrices de la musique traditionnelle Irlandaise.

Les extraits écoutés lors d'un conseil municipal, ont été appréciés par une majorité et fort de l'entrain que suscite cette musique, le concert sera certainement à l'origine de danses au milieu de la chaussée, et pourquoi pas de Battle* ?

La dégustation de produits locaux sera bien entendu à nouveau offerte à tous les spectateurs. Venez nombreux pour renforcer le succès des années précédentes. ■



(* **Battle** est un terme de la culture hip-hop désignant une compétition entre danseurs, échangeant leurs meilleurs mouvements spontanés, dont l'issue se juge à l'applaudimètre.

INFO DERNIERE MINUTE

Dans le cadre d'un **programme de pose de repères de crues sur le bassin de la Boutonne**, la SYMBO* lance une action pour identifier les communes concernées par le risque d'inondation.

Pour cela nous sommes à la recherche d'éléments permettant de visualiser les niveaux d'eau atteints lors de crues des cours d'eau, par exemple la crue de Décembre 1982 qui malgré les 32 années écoulées a marqué la population. De nombreuses personnes se souviennent de cet épisode, elles ont noté des repères de niveaux ou possèdent quelques photos permettant de les estimer. Nous invitons les personnes qui ont vécu ces inondations et qui possèdent des éléments de constat pouvant enrichir cette étude, de bien vouloir contacter la mairie ou directement la SYMBO (SYndicat Mixte du Bassin de la Boutonne) qui vous renseignera plus amplement sur ce dossier. Contact: Maxime CAYZAC - 09.79.02.33.56

Famille d'accueil pour personnes âgées

Vie de famille assurée en campagne

Mme JOFFRION Christelle

Aide-soignante

16 rue du Moulin de Sauvaget

Malveau

17330 Bernay Saint-Martin

Tel : 05.46.26.96.09



Petites Annonces des Bernaysiens

IMMOBILIER

Vds. A Breuilles, bel ensemble immobilier de caractère dans une ancienne ferme du 19e sur 1ha, composé d'une grande maison familiale, 2 gîtes et de 2 chambres d'hôtes. Diverses dépendances et terrain attenant. Idéal pour habitat partagé, ferme pédagogique, activité touristiques, nombreuses possibilités. 06.71.19.17.14 ■



A St Martin de la Coudre, Alain recherche pour ses besoins, tout PC portable ou de bureau, hors d'usage pour la récupération de pièces. 06.44.02.19.48 ■

PERDU/TROUVE

Trouvés dans les bois de Breuilles, 5 petits chiens d'environ 2ans lâchement abandonnés, dont celui de la photo. Adorable et affectueux. Ils ont été placés au refuge de Fontorbe. 05.46.32.69.57



VENTES

La commune de Bernay vend une balayeuse tractée **Rabaud Super champion 2100A** avec arrosage. Année 2009. TBE peu servie. Visible aux ateliers municipaux. Tél à la mairie 05.46.33.83.10 ■



Vds. **Yamaha VIRAGO 535**. 125cc. Année 1986. 50000km. Pb de démarrage. BEG. 500€. 06.03.61.38.99. Visible à Breuilles. ■



OFFRES

A Breuilles, prairie env.1ha recherche pensionnaires (chevaux, ânes, moutons...) mise à disposition gratuitement. 05.46.32.58.29 ■

"Les Mamies Confitures" de Bernay proposent de récolter les fruits des vergers et arbres fruitiers qui ne sont pas ramassés, pour faire confitures, tartes et compotes. En échange donneront des pots de conf. aux donateurs. Contact Martine 06.75.93.62.47 ■

RECHERCHE

Rech. dans Bernay. Propriété à restaurer avec dépend. entre 200 et 300m² hab. sur terrain mini. 3000m², ou terrain à construire <3000 et 4000m²>. Contacter C.Baudry au 05.46.33.13.49 ou 06.19.93.48.61 ■

Recette du mois

Le Tourteau Fromager

Ingrédients / pour 4 personnes

150 g de farine, 75 g de beurre, 1 pincée de sel, eau, 200g de faisselle (de vache ou de chèvre), 100g de sucre, 4 œufs, 50g de féculé de pomme de terre, 1 cuillère à café de levure, arôme vanille
 Difficulté: Facile
 Préparation: 20 mn
 Cuisson: 45 mn
 Temps Total: 1 h 5 mn

Préparation Tourteau fromager

1) Préparer une pâte brisée en mélangeant farine, beurre et sel, puis en malaxant bien (ajouter de l'eau si nécessaire) jusqu'à obtenir une boule de pâte homogène. Laisser reposer.



2) Mélanger la faisselle avec le sucre, puis incorporer les jaunes d'œufs, la féculé, la levure, l'arôme vanille, et enfin les blancs d'œufs montés en neige.



3) Etaler la pâte au fond d'un moule en demi-sphère (un saladier convient très bien si l'on ne dispose pas du plat en terre traditionnel), de manière à bien couvrir tous les bords uniformément.



4) Verser la préparation au fromage dans le moule.

5) Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant environ 45 minutes. Le dessus doit être légèrement brûlé, sur une fine couche.



Pour finir

6) Laisser refroidir (et dégonfler un peu !) quelques instants avant de déguster. ■

- INFOS PRATIQUES



Le broyeur de végétaux à nouveau disponible.

Le broyeur à végétaux du SMICTOM sera présent aux ateliers municipaux de Bernay

du 28 mai au 1 juin
et du 25 juin au 29 juin

Pour les horaires, se renseigner auprès des services de la mairie.

Tél: 05.46.33.83.10

AGENDA DES MANIFESTATIONS

22 Mai - 17h15	Conseil Municipal - Mairie Séance publique
23 Mai - 17h30	Animation au Rucher communal Fief du Vineuil — Chemin de la Fontaine de Boine
26 Mai - 18h30	Séance découverte du Yoga - Salle des Assoc'es
31 Mai - 12h	Sardinade du Cercle de l'Espérance - Salle de Breuilles
2 Juin -	Atelier d'écriture à la bibliothèque
3 Juin - 18h30	1er cours de gymnastique Chinoise - Salle des Assoc'es
12 Juin - 20h00	A la bibliothèque Table ronde autour du livre "Le Livre dans tous ses Etats"
21 Juin - 11h00	Fête de la Musique à Bernay - Place de l'Eglise à partir de 11h
14 Juillet	Fête nationale et feux d'artifice
19 Juillet	Rando VTT et marche. Les Bois de Bernay du LIANT
21 Aout	Nuits Romanes
27 Septembre	Brocante du Cercle de l'Espérance Rue des Ardilleaux



MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10
Fax: 05.46.33.83.76
E.mail : mairie-bernay-st-martin@smic17.fr
Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
Mardi, Jeudi et Vendredi: 14h à 18h00

NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaçay</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
<i>SAMU</i>	15
<i>POLICE SECOURS</i>	17
<i>POMPIERS</i>	18
<i>ALLO ENFANCE MALTRAITEE</i>	119
<i>CENTRE ANTIPOISON</i>	05.56.96.40.80
<i>ALLO TAXI</i>	06.15.97.18.51

Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.

